

LA TERRE ET LA VIE

REVUE D'HISTOIRE NATURELLE

ANNEE 1951 - N°3

JUILLET-SEPTEMBRE



Publiée par la
SOCIÉTÉ NATIONALE D'ACCLIMATATION
57, Rue Cuvier - PARIS

LA TERRE ET LA VIE

REVUE D'HISTOIRE NATURELLE

et

BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ NATIONALE D'ACCLIMATATION
ET DE PROTECTION DE LA NATURE

98^e ANNÉE - N° 3 - JUILLET-SEPTEMBRE 1951

SOMMAIRE

Ph. MILON. — <i>Notes sur l'avifaune de l'île de la Réunion.</i>	129
PRÉFACE — Itinéraire, Remerciements.	
CHAPITRE 1. — Notes sur les oiseaux observés.	
CHAPITRE 2. — Notes sur les collections du Musée de Saint-Denis.	
CHAPITRE 3. — Inventaire des oiseaux de l'île de la Réunion.	
CHAPITRE 4. — Notes sur la faune ancienne de l'île.	
CHAPITRE 5. — Protection et acclimatation éventuelle d'oiseaux dans l'île.	
La vie de la Société	179
Bibliographie	181

Rédaction : Dr F. BOURLIÈRE, 8, rue Huysmans, Paris (6^e)

Administration : Société nationale d'Acclimatation
57, rue Cuvier, Paris (5^e)

Compte Chèque Postal, Paris 61-39

Téléphone: Port-Royal 31-95

Le Secrétariat est ouvert au siège les lundi, mercredi et vendredi, de 15 à 17 heures

LA SOCIÉTÉ NATIONALE D'ACCLIMATATION ET DE PROTECTION DE LA NATURE

Fondée en 1854, reconnue d'utilité publique le 26 Février 1856.

La *Société Nationale d'Acclimatation* est un groupement de savants et d'amateurs, tous amis désintéressés de la Nature, dont le but est de concourir au perfectionnement des animaux et des végétaux utiles et d'ornement, de protéger les richesses naturelles menacées et d'étudier la faune et la flore indigènes et exotiques.

Par ses conférences, ses séances d'études, ses excursions, ses publications, son déjeuner annuel exclusivement réservé à ses membres et les récompenses qu'elle décerne, elle contribue aux progrès de la Zoologie et de la Botanique pures et appliquées. Sa *Réserve zoologique et botanique de la Camargue* vise à conserver dans son état naturel une des régions de France les plus pittoresques et les plus intéressantes. Par l'ensemble de ses activités la Société d'Acclimatation s'efforce ainsi d'apporter une contribution nouvelle au bien-être général.

BUREAU ET CONSEIL D'ADMINISTRATION

pour 1951

Président : M. le D^r THIBOUT.

Vice-Présidents : M. LOYER; M. le Professeur BRESSOU;
M. ROUSSEAU-DECELLE; M. le Professeur BOURDELLE.

Secrétaire général : M. DECHAMBRE.

Secrétaire aux publications : M. le D^r BOURLIÈRE.

Secrétaires : MM. DORST, LEMAIRE, POHL.

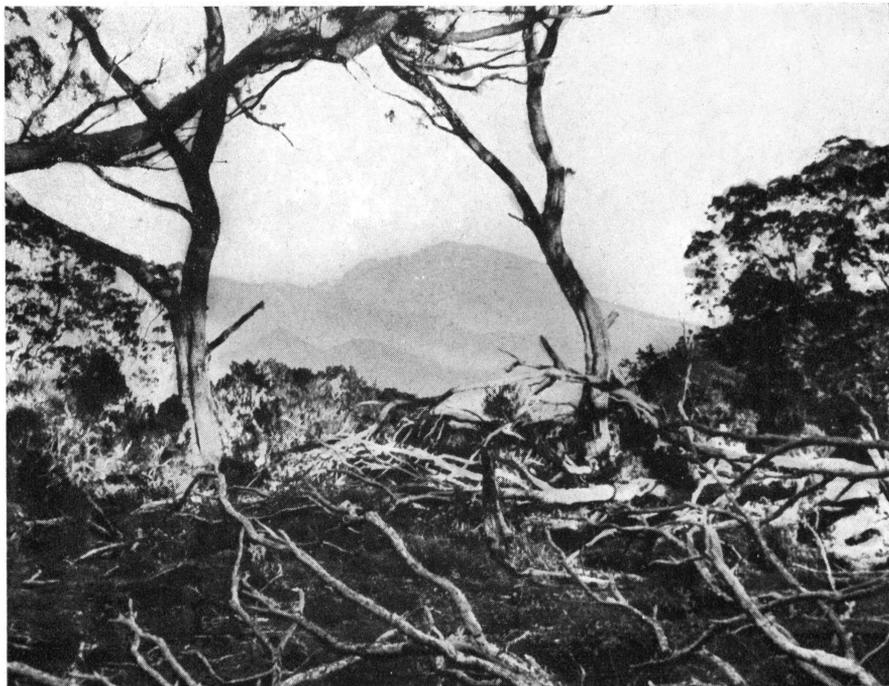
Trésorier : M. BROCHART.

Archiviste bibliothécaire : M. LUNEAU.

Membres du Conseil : MM. les Professeurs GUILLAUMIN, BERTIN, FONTAINE. MM. GUINIER, DE VILMORIN, Marc THIBOUT, OLIVIER, BILLAUDEL, THEVENIN, ROCHET, GUIBET. BROCHARD, BLANCHARD.

Cotisation pour 1951 : 500 francs

◆
Wallon • Vichy
◆



Le Charles. phot.-imp.

Photos E. Aubert de la Rüe

1. — Végétation des « Hauts ». Le Piton des neiges vu de la Plaine des Cafres.

2 = Végétation des « Bas ». Cannes à sucre et cocotiers, vers Ste-Marie

NOTES SUR L'AVIFAUNE ACTUELLE DE L'ILE DE LA REUNION

par le Lieutenant-Colonel Ph. MILON

PREFACE

Non pas seulement une partie de l'Union Française, non pas seulement une île chargée de 200.000 Français en plein Océan Indien, mais c'est la France même qu'on trouve en arrivant à la Réunion.

Une France qui tient la mer depuis longtemps. Tous les saints de France y ont leur ville ou leur village, tous les oiseaux, un nom français et le parler qui chante aux oreilles, des mots qu'on avait oubliés, font revivre un ancien temps.

Les gens sont accueillants, aimables ; les femmes sont belles. Le paysage est grandiose ; au centre de cette île qui n'a guère plus de 30 kilomètres de rayon, le Piton des neiges se dresse à 2.600 mètres d'altitude ! Pour descendre si vite à la mer, les torrents ont creusé d'impressionnants ravins (on dit : « des ravines ») dont le cours enveloppe souvent des parties hautes préservées (on dit : « des islets », l'islet à Guillaume...). Malheureusement, le déboisement a sévi comme en d'autres pays voisins ; il reste peu de forêts, et c'est peut-être plus grave qu'ailleurs, en cette île surpeuplée.

Car l'aimable accueil des habitants cache à celui qui passe le sérieux d'un certain nombre de difficultés propres au pays, et, parmi elles, le surpeuplement n'est pas le moindre ; l'île était déserte au seizième siècle, quand les premiers Européens y débarquèrent ; en 1665, il y avait 12 habitants ; en 1772, 37.000 ; en 1950, il y en a plus de 200.000. Les Réunionnais appartenant aux milieux les plus divers conviennent que c'est là le grand problème à résoudre ; il y a d'autres problèmes, mais tous peuvent se ramener à ce surpeuplement ; et c'est pourquoi vos interlocuteurs ont tendance à parler d'une

décadence : la belle époque de la Réunion se serait éteinte à la fin du siècle dernier.

Certes, dans le domaine où je venais explorer l'île, celui des sciences naturelles, on ne peut, maintenant, rien trouver de comparable à cette « Société d'acclimatation et d'histoire naturelle de l'île de la Réunion » où travaillèrent Coquerel, Bories, Vinson ; en dépit des connaissances et de l'intérêt pour ces questions que montrent certains habitants de l'île, l'ambiance ne semble plus être, comme elle le fut autrefois, à la recherche désintéressée, aux expériences, à l'entretien de volières (et les difficultés économiques de notre temps y sont aussi pour quelque chose...) J'ai senti cependant un grand intérêt pour ces questions chez beaucoup d'habitants de l'île et j'ai voulu, malgré un séjour trop court, et quelque modeste que soit cette contribution à la connaissance de l'avifaune de la Réunion, consigner à leur intention mes observations de terrain. C'est dans le domaine des observations de terrain, en effet, que l'activité des chercheurs devrait maintenant s'orienter à la Réunion, et les quelques notes qui suivent ont surtout pour objet de montrer qu'il s'agit maintenant, non pas d'apporter au Musée de St-Denis des oiseaux morts (encore qu'il soit intéressant d'enregistrer des records d'oiseaux rares) mais plutôt de noter patiemment des observations précises sur les espèces, même les plus communes : dates de ponte, durée d'incubation et de séjour au nid, nourriture, mode de construction du nid, territoire, voix, dominance, comportement général, etc...

Je me tiens à la disposition des habitants de l'île qui m'enverraient à l'adresse de la revue des lettres donnant leur point de vue, corrigeant mes observations, m'exposant leurs recherches et, avec l'aide de la « Société d'acclimatation de France », je chercherai à les guider dans la mesure du possible. Je suis heureux que ce soit « la Terre et la Vie » qui leur porte ce souvenir et ce message — et qu'ainsi soient renouées les anciennes relations qui, par la Société impériale, puis nationale, d'acclimatation et sa jeune sœur de l'île de la Réunion, unissaient aux naturalistes de France ceux de cette terre française en Océan Indien.

Itinéraire et dates

Quittant Madagascar, j'ai fait un court séjour dans l'île de La Réunion du 3 au 15 Décembre 1948 dans le but d'observer les oiseaux. Mon itinéraire est indiqué ci-dessous.

3 Décembre : Arrivée par mer à la Pointe des Galets - St Denis ; 4 Décembre : St. Denis ; 5 Décembre : La Montagne - St. Paul - Savannah ; 6 Décembre : Le Brulé ; 7 Décembre : Matin : St. Benoit ; Après-midi : Rivière St. Denis ; 8 Décembre : Matin : Le Brulé ; Après-midi : l'Etang Salé ; 9 Décembre : St. Denis ; 10 Décembre : St. Benoit, Plaine des Palmistes, Plaine des Cafres ; 11 Décembre : St. Denis - La Montagne ; 12 Décembre : Plaine des Palmistes, Plaine des Cafres ; 13 Décembre : St. Denis - La Montagne ; 14 Décembre : St. Denis ; 15 Décembre : St. Denis - La Montagne - Départ par mer.

Remerciements

C'est un devoir et un plaisir pour moi d'exprimer d'abord à Monsieur le Professeur Jacques Berlioz toute ma reconnaissance pour l'aide si précieuse que m'a apporté son ouvrage récent : *Oiseaux de la Réunion*, Faune de l'Empire français, Tome IV, Paris 1946. Sans cet ouvrage de base, mes identifications de terrain auraient été incertaines, toutes sortes de tâtonnements initiaux se seraient produits et je n'aurais, je crois, rien pu rapporter d'utile de ce court séjour. La présente étude cherche à donner une suite à cet ouvrage dans le domaine des observations de terrain et à faire ainsi l'inventaire de l'avifaune actuelle de l'île.

Je remercie tout particulièrement ceux qui, à La Réunion, ont bien voulu m'aider, et notamment Monsieur le Préfet DEMANGE ; le Commandant MAMDY, commandant d'armes ; le Capitaine BOURGEOIS, commandant la gendarmerie, qui m'a rendu le grand service de mettre une jeep à ma disposition ; Monsieur FOUQUE, vice-recteur de l'Université ; M. MASSINOT, conservateur des archives ; M. HUGOT, industriel à St. Denis, naturaliste, ami des oiseaux et connaissant si bien son île : M. BIROT, Inspecteur des Eaux et Forêts, chef du service forestier de La Réunion dont l'aide et les renseignements m'ont été si précieux ; le gendarme SALA qui m'a accompagné avec entrain dans mes tournées ; les gardes forestiers SORRE, RIVIÈRE, HOAREAU.

Je n'oublierai pas non plus les nombreux enfants qui m'ont aidé à trouver des nids, notamment les si sympathiques pensionnaires des Frères de l'Apéca.

CHAPITRE I

NOTES SUR LES OISEAUX OBSERVES

Puffinus (sp. pl.). — Le 15 Décembre ; à 18 h., quand notre navire quittait l'île, de nombreux puffins croisaient au ras des flots, à un mille de la terre ; un quart d'entre eux avaient la face inférieure blanche.

Nous avons souvent, la nuit, pendant notre séjour à St. Denis, entendu crier de ces oiseaux qui venaient de la mer ou y retournaient. Le nombre des puffins nichant dans l'île est important.

Ces oiseaux sont appelés « Fouquets » par les habitants qui distinguent bien deux « qualités », l'une « toute noire », et l'autre « noire avec le dessous blanc » (1).

Ils nichent dans les trous des rochers, dans les ravines, souvent loin de la mer, jusqu'au centre de l'île. « Quand on voit les fouquets de jour, c'est signe de mauvais temps », disent les Créoles. La gardienne du phare du Bel-Air (Ste Suzanne), m'a confirmé qu'il n'en venait au phare que par gros temps.

Certains Créoles prennent, pour les manger, les adultes et les jeunes qu'ils peuvent dénicher ; mais la plupart ne veulent pas en manger, les considérant comme oiseaux de mauvaise augure ; quand on entend ces oiseaux crier, la nuit, c'est signe de malheur ; ainsi, dans ce pays où manquent les Strigidae, d'autres oiseaux de nuit sont les hérauts de malheur dont les hommes ont besoin.

Phaeton lepturus. — Daudin : J'ai vu très souvent de ces paille-en-queue évoluer au-dessus des falaises et des ravines aux abords de la mer. Ils ne nicheraient pas à plus de 2 ou 3 kilomètres de la mer.

(1) De ces oiseaux venus aux phares ou pris dans leur terrier sont souvent apportés au Musée ; tous ceux que j'y ai vus (voir chapitre II) appartenaient aux deux espèces *pacificus* et *hermieri*.

Les Créoles dénichent adultes couveurs et poussins ; ils tirent aussi au fusil les adultes, les attirant en faisant tourner un mouchoir blanc que les oiseaux viennent survoler.

Ces oiseaux sont appelés dans l'île « Paille-en-queue », souvent prononcé « Paillank ».

Charadius leschenaulti : Lesson.

Vu un sujet isolé, le 8 Décembre, dans les salines de l'Étang Salé. Il paraissait craintif et non cantonné. Les Créoles qui m'accompagnaient et d'autres, interrogés ensuite, n'ont pas pu me donner d'autre nom pour cet oiseau ou d'autres petits couveurs de rivage que celui de « petit oiseau de mer ».

Actitis hypoleucos (Linné).

J'ai observé à plusieurs reprises, le long des cours d'eau des sujets isolés.

Gallinula chloropus pyrrhorhoa. Newton.

Assez commune dans les mares. J'ai observé notamment le 5 Décembre, à l'Étang de St. Paul, deux adultes et quatre poussins âgés de deux ou trois jours, et, le même jour, dans une mare de Savannah, un adulte suivi de deux jeunes d'une huitaine de jours. Les adultes avaient bien les sous-caudales lavées de fauve de la race malgache. Appelée « Poule d'eau ».

Turnix nigricollis (Scopoli).

Commun à toute altitude. Appelé « Caille de pays ».

Francolinus pondicerianus (Gmelin).

J'ai bien vu un sujet dans la plaine de St. Paul. Son manège m'a fait croire qu'il avait des œufs. Son cri à l'envol était un « ti-u--ti-u » bien articulé. Cet oiseau est appelé « Caille de l'Inde » ou « Perdrix rouge ».

Francolinus pintadeanus (Scopoli).

Je n'ai pas observé cet oiseau ; cependant des renseignements précis de chasseurs appuyés par la présentation de spécimens montés au Muséum permettent de le compter dans la faune actuelle de l'île ; il ne serait pas rare, quoique moins commun que le précédent et est appelé « Caille de Chine » ou « Perdrix pintadée ».

Margaroperdrix madagascariensis (Scopoli).

J'ai vu un sujet dans la Plaine des Cafres.

M. Hugot m'a dit que cet oiseau, qui était commun jusqu'en 1920 environ, avait diminué constamment jus-

que vers 1932, date à laquelle il semblait avoir disparu. Un autre observateur m'a signalé également la raréfaction de cette espèce depuis une trentaine d'années ; il en aurait vu néanmoins, deux ou trois sujets en 1947 au Brulé de St. Denis. Cet oiseau vit plutôt dans les hauts à partir de 300 mètres (comme le fait, d'ailleurs, l'espèce à Madagascar) et est appelé « Caille malgache ».

Coturnix coturnix subsp.

Commun à toutes altitudes dans les endroits secs, par couples ou par petits groupes. On en voit souvent sur les routes après la pluie. J'ai entendu à la Plaine des Cafres, le 10 Décembre, son chant qui ne diffère pas de celui des *Coturnix* nichant en France. Le même jour j'ai collecté un nid de 4 œufs frais à la Plaine des Cafres.

Cette Caille est appelée « Caille rousse » et parfois aussi « Brèdes-patates » (1) qui semble être l'onomatopée créole de son chant, comme « paie tes dettes » est celle qu'on trouve en France. Ces deux onomatopées françaises du chant sont bien semblables.

Excalfactoria chinensis (Linné).

Vu un sujet, le 10 Décembre, dans la Plaine des Palmistes ; il a été bien difficile à faire lever. « En été elles couvent, en hiver elles vagabondent », m'a dit un garde forestier qui savait bien les distinguer des autres cailles.

Appelée « Caille de Maurice ».

Streptopelia picturata (Temminck).

Vue à plusieurs reprises. Assez commune, moins que l'espèce suivante ; elle était en saison de reproduction. J'ai entendu plusieurs fois son chant qui ne diffère pas du chant du même oiseau à Madagascar.

Appelé « Ramier » ou « Tourterelle malgache ».

Geopelia striata (Linné).

Commune presque partout, surtout dans les plaines côtières. Je ne l'ai pas vue dans la forêt.

Elle tient la place qu'*Oena capensis* tient à Madagascar ; mais m'a semblé moins confiante que celle-ci,

(1) Les « Brèdes-patates » sont un plat créole (peu usité) obtenu en faisant bouillir dans l'eau l'extrémité du feuillage des patates.

se laissant moins approcher. Elle était en saison de reproduction. J'ai souvent entendu son chant, noté : « orrrô » (en appuyant sur le premier o). Ces « orrrô », bien séparés, sont émis à 2 ou 3 secondes d'intervalle, souvent pendant fort longtemps.

On m'a apporté un œuf d'une ponte de deux.

Appelée « Tourterelle de pays ».

Circus maillardi (Verreaux).

Vu à plusieurs reprises cet oiseau dans ses différentes livrées. On ne peut pas dire qu'il soit rare ; on peut le rencontrer partout dans l'île, où il est sûrement plus commun qu'à Madagascar.

Il est resté très « busard » d'aspect et d'allures, mais, en raison du manque de marais, il a dû s'adapter à un milieu qui n'était pas le sien et on est surpris de voir un busard survoler un grand bois comme une buse, ou rôder près d'un village.

Je n'ai pas trouvé de nid, mais un braconnier créole m'a montré à la fois qu'il en avait trouvé, et que ces nids ne différaient pas des nids classiques de busard en me disant : « ils nichent dans les herbes, comme les poules ; les jeunes sont comme des houppes ».

Appelée « Papangue », nom venu de Madagascar avec les premiers colons et leurs esclaves ; on sait qu'à Madagascar ce nom désigne le Milan noir — *Milvus migrans parasitus* (Daudin) qui est commun dans la grande île et joue un grand rôle dans le folklore malgache.

Agapornis cana (Gm.).

Observé une bande d'une trentaine vers St-Paul. On m'a signalé sa présence en bon nombre en deux autres endroits. Mes guides m'ont affirmé avoir plusieurs fois trouvé ses œufs dans un trou d'arbre.

La cadence des lâchers, à la Réunion, d'oiseaux de cette espèce, venus de Madagascar, a sans doute augmenté depuis que le transport des perroquets et peruches est interdit à bord des navires ; en effet, des marins en embarquent en cachette au départ de Madagascar ; les officiers s'en aperçoivent à la première inspection et font lâcher les oiseaux à l'arrivée à la Réunion. J'ai eu connaissance d'un lâcher de cette sorte à la Pointe des Galets (40 oiseaux venant de la côte Est de Madagascar à la mi-1948).

Appelée « Perruche verte ».

Eurystomus glaucurus (Muller).

Je n'ai pas observé cet oiseau, mais recueilli les observations suivantes qui peuvent être considérées comme valables en raison des caractères frappants de cet oiseau.

Un propriétaire des environs de Savannah en a vu un les 3 et 4 Décembre 1948.

Le gardien du Muséum de St-Denis m'a signalé que deux de ces oiseaux avaient passé l'été 1947-1948 dans le Jardin Colonial de St-Denis (au moins de Septembre à Février).

Ils sont connus sous le nom de « Rolle ».

Collocalia francica (Gmelin).

On voit constamment croiser des hirondelles qui, vues d'en dessous, sont bien difficiles à départager entre les deux espèces qui habitent l'île ; souvent, cependant, un petit groupe d'Hirondelles des Mascareignes se posant sur les fils télégraphiques, ou bien des Salanganes croisant bas ou s'inclinant fort dans un virage et montrant leur croupion clair donnaient leur identité. C'est ce croupion clair des Salanganes qui est la meilleure marque de reconnaissance *in natura*.

Quand on surplombe l'entrée des grottes où elles nichent, on peut facilement classer, grâce à cette marque, toute hirondelle qui entre, et les compter.

Les Salanganes sont, aussi, moins bruyantes que les Hirondelles des Mascareignes ; leurs cris sont des « *Ték, Ték* » moins sonores que les « *fili* » des hirondelles.

Les Salanganes sont beaucoup plus nombreuses que les Hirondelles des Mascareignes.

On nous a signalé de nombreuses « grottes à hirondelles », toutes assez difficiles d'accès. Une des plus importantes serait à l'Islet à Guillaume. Nous avons voulu en visiter une qui se trouvait dans la ravine St-Denis, en amont du barrage, mais le cyclone de 1948, en détruisant les arbres qui servaient de points d'appui pour escalader la falaise et en produisant des éboulements, avait coupé le passage et mon guide ne put me mener à l'entrée de la grotte. Je dus me contenter d'observer une petite colonie nicheuse dans cette même ravine, sur la rive gauche, à cent mètres en aval du barrage.

En ce point, la rivière forme une sorte de bassin profond de 3 ou 4 mètres où la falaise tombe à pic. Une grotte assez claire est creusée dans la falaise, au coude

de la rivière ; son entrée, en forme de voûte au-dessus de l'eau a 3 mètres de large et 3 mètres de haut.

On voyait entrer de nombreuses salanganes et, parfois, une Hirondelle des Mascareignes. De l'extérieur, on voyait quelques nids de salanganes collés aux parois. J'entrai à la nage dans la grotte pour observer la colonie et, avec l'aide du guide créole qui grimpait habilement aux parois humides, je pus prélever quelques nids.

Je comptai 41 nids de salanganes accrochés à la partie supérieure de la grotte, aux endroits les plus inaccessibles, souvent à quelques centimètres les uns des autres. Dix nids observés ou prélevés étaient vides. Un nid contenait un œuf.

C'était la période précédant juste la ponte. On voyait fréquemment arriver des oiseaux charriant des lichens (souvent une charge énorme pour la taille de l'oiseau) et sur chaque nid, achevé ou en construction, un oiseau se tenait en permanence ; il était posé sur le nid ou plaqué contre lui, et sur plusieurs nids il y avait deux oiseaux, l'un dans le nid, l'autre plaqué contre le nid. A deux reprises, j'observai l'accouplement de deux oiseaux plaqués contre un nid (pas dans la coupe du nid). A plusieurs reprises, il y eut bataille entre deux oiseaux aux abords d'un nid dans la coupe duquel un troisième était posé.

Les oiseaux émettaient continuellement de petits cris en « *i* ».

C'était une colonie nouvelle, sans doute, car tous les nids étaient frais. Contre les parois noires de la grotte, ces petites coupes vert pâle se détachaient nettement en forme de bénitier.

Les nids sont faits uniquement d'une sorte de grand lichen qui pousse sur les arbres et arbrisseaux vivants ou morts et qu'on trouve en grande quantité dans l'île, au moins dans les forêts et lieux un peu humides. Les créoles l'appellent « Barbe de St-Antoine ».

Une sorte de « gomme » translucide et solidifiée colle le nid aux parois visqueuses de la grotte et consolide l'ensemble. On trouve parfois de petites plumes de l'oiseau collées à la « gomme ».

Dimensions moyennes du nid : hauteur 35 mm. (varie beaucoup) ; dimensions moyennes de la coupe : 40 × 50. Le poids moyen des nids frais terminés est environ de 6 gr.

Il faut noter qu'il s'agit de nids de l'année.

Les salanganes utilisent volontiers, je crois, le même

nid pendant plusieurs années successives et les nids ayant servi et ayant été réparés sont plus importants, plus denses ; leur coloration (au moins celle de la base) est plus sombre que celle des nids neufs. Quand ils utilisent un vieux nid, les oiseaux doivent apporter moins de lichens et mettre autant de « gomme » que s'ils utilisaient un nid neuf ; il semble aussi que les lichens se résorbent un peu dans la base et que la « gomme » demeure.

On m'a apporté de vieux nids qui avaient été pris dans une grotte de l'Islet à Guillaume ; ils avaient à peu près les mêmes dimensions que les nids neufs (bien que, souvent, un peu plus hauts), mais ils étaient plus denses, plus sombres et plus riches en « gomme ». L'un d'eux qui avait été pris dans un coin très resserré était épais et très étroit. Le secteur circulaire de la coupe n'avait pas plus de 50°.

Les Chinois de La Réunion font parfois récolter de ces nids pour confectionner un de leurs plats nationaux. Mais ils estiment que les nids des Salanganes d'Extrême-Orient sont de bien meilleure qualité. Aussi, semblent-ils, à La Réunion, plus friands d'ailerons de requins que des nids d'hirondelles trouvés sur place.

Des Chinois de St-Denis m'ont donné le 10 Décembre, les renseignements suivants : « Nous achetons les nids réunionnais de bonne qualité jusqu'à 4.000 Fr. C.F.A. le kilo, les nids de basse qualité (beaucoup d'herbe) environ 1.000 Fr. Il peut y avoir jusqu'à 150 gr. de « gomme » par kilog. de nids. On fait d'abord tremper les nids dans l'eau et on retire toute l'herbe pour ne garder que la « gomme ». On la nettoie bien et on la met avec du jus de poulet. On ne la mélange jamais avec de l'eau ».

Le plat que j'ai plusieurs fois dégusté en Chine — si je n'en ai pas goûté à la Réunion — se présente comme une gelée avec un goût marin assez délicat qu'on ne sait pas trop à quoi attribuer.

Phedina borbonica (Gmelin).

Commune, mais moins nombreuse que l'espèce précédente (voir à l'espèce précédente pour différenciation sur le terrain). Vue aussi bien au niveau de la mer qu'à la Plaine des Cafres.

Dans la petite grotte de la rivière St-Denis, décrite ci-dessus, il y avait un nid d'Hirondelles des Mascareignes, posé en position très stable dans un trou du plafond et contrastant avec l'accrochage « périlleux » des nids de Salanganes.

Emplacement tout à fait typique pour *Phedina borbonica* et nid tout à fait semblable à ceux de cette espèce que j'ai trouvés à Madagascar : Amas de tigelles, sans aucune gomme et sans boue... L'unique nid observé était en cours de construction, presque inachevé. On m'a signalé qu'elles nichaient aussi dans des ruines.

Appelée : hirondelle — et généralement non distinguée de l'autre espèce.

Tchitrea bourbonnensis (Müller).

Vu à plusieurs reprises dans les bois à partir de 200 mètres. Était en période de reproduction.

J'ai observé deux nids :

a) l'un sur la propriété de M. de Villeneuve, au-dessus de St-Benoît à l'altitude de 300, le 10 Décembre ;

b) l'autre à la Montagne (altitude 800 m.), le 13 Décembre.

Tous deux étaient en site ombragé, sur arbuste, à 1 m. 30 de hauteur.

Dimensions extérieures (1)	a) 74 × 76	b) 74 × 79
Hauteur totale	a) 105	b) 90
Dimensions de la coupe	a) 48 × 52	b) 48 × 50
Profondeur de la coupe	a) 39	b) 39

Diamètre de la branche-support au point le plus bas du nid : environ 7 mm. pour les deux nids.

Les matériaux étaient les mêmes pour les deux nids : Intérieur : fines tigelles. Extérieur : mousse verte fortement tenue par des fils de soie animale et plaquée de lichens souvent blancs, parfois noirs.

L'impression générale est celle de nids très bien faits, lisses. Les nids du *Tchitrea mutata* malgache leur ressemblent beaucoup ; les nids malgaches sont cependant un peu moins importants et je leur ai toujours vu un extérieur gris clair uni et non cet aspect vert et blanc que la mousse délicatement parsemée de lichens donne aux nids de *Tchitrea bourbonnensis* observés à la Réunion.

Oiseaux tenant remarquablement le nid, comme tous les *Tchitrea*. L'un d'eux, un mâle, couvant, à midi, des œufs à la veille de l'éclosion, s'est laissé photographier à un mètre et ne s'est envolé que quand ma main n'était qu'à quelques centimètres de lui.

(1) Toutes dimensions données en millimètres.

Appelé : « Chakouat » ou « Tsakouat », onomatopée du cri, et aussi « Oiseau de la Vierge ».

Saxicola borbonensis Sclater.

Fort commun partout, mais surtout dans les bois. Niche fréquemment dans les talus des routes de forêts où l'on peut trouver un nid tous les deux ou trois cents mètres.

Il chante souvent et longtemps au vol. (Noté : chante aussi souvent sur l'aile que la cisticole malgache »).

Il était en pleine période de reproduction. J'ai trouvé un nid contenant trois jeunes de 8 jours, un nid contenant deux jeunes de 2 jours, onze nids contenant une ponte complète de 3 œufs et un nid contenant une ponte complète de 2 œufs.

Tous les nids observés étaient analogues : leurs dimensions (six nids) étaient les suivantes : Dimensions extérieures : 130 × 130 en moyenne ; Hauteur totale : de 85 à 110 ; Diamètre de la coupe : 50 × 55 en moyenne ; Profondeur de la coupe : de 39 à 55.

Matériaux de la coupe : tigelles fines, crins, petites plumes (un gros fragment de peau d'un reptile ayant mué).

Matériaux extérieurs : tigelles souples plus grossières que celles de la coupe. Mousse (notamment dans le bord de la coupe) ; quelques feuilles mortes à la base.

Toujours appelé « tèk-tèk », onomatopée du cri.

Microscelis borbonica (Gmelin).

Je n'ai observé qu'une fois un de ces oiseaux, le 10 Décembre, dans la Plaine des Palmistes.

Il paraît qu'ils étaient beaucoup plus nombreux avant le cyclone de janvier 1948 et que les braconniers aussi feraient beaucoup de tort à l'espèce. Les merles aimeraient le temps humide, ce crachin qu'on appelle, dans l'île, une « farine de pluie » et, suivant la forêt naturelle où on les rencontre seulement, descendent beaucoup plus près de la mer, au vent (jusqu'à 200 m. d'altitude) que sous le vent, où ils ne vont guère au-dessous de 1.000 m.

J'en ai vu un qui était tenu captif par un braconnier du Brûlé de St-Denis qui s'en servait comme appelant pour la chasse des merles à la glu.

Ces oiseaux sont très chassés, tant au fusil qu'à la glu, et il est à craindre, surtout après la raréfaction causée par le dernier cyclone, que l'espèce ne soit me-

nacée si des mesures de protection ne sont pas prises. Mes aides m'ont déclaré que les merles nichaient dès octobre et qu'il n'y avait généralement plus d'œufs en décembre.

Des sujets entièrement ou partiellement albinos de cet oiseau se rencontrent parfois, et sont très recherchés comme oiseaux de cage.

Appelé « merle » ou « merle noir ».

Coquus newtoni (Pollen).

J'ai entendu le 6 décembre au Brûlé de St-Denis dans les grands bois à l'altitude 600 m. le chant si caractéristique de cet oiseau : « *Tituit, Tituit* » clairement et calmement sifflé.

Le 10 décembre, dans les hauts de St-Benoît (altitude 300 m. environ), j'ai vu un de ces oiseaux — une femelle — se poser sur une branche morte à 2 m. de hauteur, en lisière d'un bois. De bons observateurs m'en ont signalé dans la Plaine des Chicots, près de la Roche Ecrite. Néanmoins c'est un oiseau rare, en voie d'extinction.

Aucun de mes aides n'a eu connaissance de nids de cette espèce.

Appelé « *Tituit* » ou « *Cri-Cri* », parfois aussi « *Merle blanc* ».

Malacirops borbonicus (Gmelin).

Très commun partout. L'ornithologiste à la faune malgache, aux *Microscelis*, aux *Zosterops*, aux *Tchitrea*, trouve enfin, avec le *Malacirops*, un oiseau nouveau pour lui et se plaît à l'observer.

La première impression est celle d'un oiseau entièrement gris blanc ; à la jumelle, on note sa face inférieure bien blanche et son croupion blanc. Ses cris, plus articulés, moins effacés que les cris habituels des *Zosterops*, et non monosyllabiques, sont des : « *Titi* » - « *Têti* » - « *Toutoutit* » qui décèlent vite le petit parti d'une demi-douzaine d'oiseaux ou plus qui volètent ou se fauflent d'arbre en arbre, à médiocre hauteur le plus souvent. On voyait souvent, dans ces petites troupes, à l'époque considérée, des jeunes nourris par des adultes.

J'ai observé les nids suivants, s'échelonnant du niveau de la mer à l'altitude 1.300 m. (la plus haute altitude visitée)

5 décembre : 2 œufs, couvés 8 jours.

5 décembre : 3 jeunes, âgés de 6 jours.

8 décembre : 3 œufs, couvés 2 jours.

- 8 décembre : 3 œufs, couvés 8 jours.
- 8 décembre : 2 œufs, couvés 3 jours.
- 8 décembre : 2 œufs, couvés 3 jours.
- 8 décembre : 2 œufs, à 3 jours de l'éclosion.
- 8 décembre : 2 œufs, à 2 jours de l'éclosion.
- 10 décembre : 4 œufs, 1 clair, les trois autres à 4 jours de l'éclosion.
- 12 décembre : 2 œufs, à 2 jours de l'éclosion.

En négligeant trois pontes de 2 œufs, dont je ne suis pas sûr qu'elles soient complètes, on trouve donc une ponte de 4 œufs, trois pontes de 3 œufs, et quatre pontes de 2 œufs.

La saison de reproduction battait son plein ; on trouvait des jeunes de tous âges au nid ou volant déjà et des œufs à tous les stades de l'incubation.

Un jeune de 6 jours environ avait l'aspect suivant : Bec clair ; dessus du bec un peu brunâtre ; plus trace de diamant ; pas de marques à l'intérieur du bec ; commissures jaunes. Tarse couleur chair, bien développé, long de 17 mm. Emet de faibles cris en *i*.

Les nids étaient placés de 1 à 5 mètres du sol. Ils étaient tous fixés assez légèrement à des branchettes, quelques-uns même n'étaient fixés qu'aux aiguilles d'une branche de filao, à moins de 20 cm. de l'extrémité du rameau.

Dimensions extérieures :	60 × 65.
Hauteur totale :	de 45 à 52.
Couleur extérieure :	généralement gris blanc, parfois vert.
Dimensions de la coupe :	45 × 50.
Profondeur :	45.
Couleur de la coupe :	brun sombre.

Poids des 6 nids : 31 g. 50, soit 5 g. 25 par nid en moyenne.

Les matériaux de la coupe sont toujours de fines tiges végétales ; la couleur générale de la coupe est brune.

Le corps du nid est composé de tiges plus grossières avec un revêtement de mousse qui varie beaucoup suivant les nids. Il semble qu'il y ait plus de mousse verte quand le milieu est plus vert (nids placés dans les aiguilles de filaos, par exemple) ; les nids sur des branchettes peu garnies de feuilles ont une teinte générale gris-blanc qui attire moins l'attention que s'ils étaient très garnis de mousse.

Le nid est parfois aussi plaqué de quelques feuilles mortes.

Appelé « Oiseau blanc ».

Zosterops curvirostris haesitatus (Hartlaub).

Assez commun en forêt, à partir de 5 ou 600 mètres. C'est « l'oiseau vert » des Créoles. On le voit en petits partis d'une demi-douzaine et plus, lançant de continuels et menus cris de rappel monosyllabiques « *Pti* ».

On entend souvent, notamment à l'envol, un « *pliiii* » chevroté, plus fort. Des cris plus articulés, indiquent une émotion particulière : le 12 décembre, un « oiseau vert » pourchassé par un *Saxicola*, près du nid duquel il était passé, lance d'assez sonores « *Tsik* » « *Tsilik* ».

J'ai observé les nids suivants :

a) Plaine des Cafres - 12 décembre (3 œufs couvés 2 jours) 2 m. de hauteur dans grand arbre isolé. Nid placé dans une enfourchure de branchettes.

b) Plaine des Cafres - 12 décembre (2 œufs couvés 3 ou 4 jours). 1 m. 50 de hauteur dans taillis. Nid placé, comme le précédent, assez solidement dans une enfourchure de branchettes.

Etude des nids :

	Mesures :	(a)	(b)
a)	Dimensions extérieures :	70 × 70	70 × 70
	Hauteur totale :	70	75
	Couleur extérieure :	verte	verte
b)	Dimensions de la coupe :	45 × 45	45 × 45
	Profondeur de la coupe :	40	43
	Couleur de la coupe :	brun sombre	brun sombre
c)	Poids :	6 g. 2	7 g. 3

Matériaux :

Corps : Mousse, tiges de graminées, duvet végétal blanc.

Coupe : Seulement de fines tiges de graminées.

Ces nids diffèrent comme suit de ceux des *Malacirops* : ils sont placés en position plus stable (plusieurs nids de *Malacirops* ne sont fixés qu'à des aiguilles de filaos...) Ils semblent plus importants, plus épais. Ce que confirment les mesures de hauteur (l'un à 75 mm. de hauteur totale, alors qu'aucun des 6 nids collectés de *Malacirops* ne dépasse 50 mm.) et de poids.

(*Zosterops* : Moyenne de 2 nids : 6 gr. 75

Malacirops : Moyenne de 6 nids : 5 gr. 25)

Il entre beaucoup plus de mousse dans leur composition, ce qui leur donne un aspect nettement vert — le nid des *Malacirops* ayant un aspect généralement gris-blanc.

La présence simultanée des *Zosterops* et des *Malacirops* dans les mêmes biotopes (ils fréquentent arbres et arbustes à toute hauteur au-dessus du sol — à l'exclusion de l'étage du sol et des graminées) semble indiquer une différence de régime alimentaire entre les deux espèces. J'ai vu des *Zosterops*, le 12 décembre, attaquer des fruits, et manger le suc de grandes fleurs rouges ; je les crois très peu insectivores ; je n'ai pas d'observations personnelles sur le régime alimentaire des *Malacirops*.

Le *Zosterops* a beaucoup souffert du dernier cyclone. Tous les observateurs sont unanimes sur ce point ; les effectifs de l'espèce ont considérablement diminué. Les *Malacirops* semblent avoir moins souffert. Pourquoi ? Un garde forestier m'a dit que les *Zosterops* se branchaient, pour la nuit, plus haut que les *Malacirops* et que c'était pour cela qu'ils avaient été plus éprouvés. Ceci serait à vérifier.

Il y aurait toute une étude à faire sur le comportement des oiseaux pendant les cyclones. Il paraît que les *Munia* s'affolent, quittent leur abri et se font assommer par le vent, tandis que les *Estrilda* se tiennent immobiles au sol ou sur leur perchoir et s'en tirent mieux. C'est, du moins, ce que m'a dit un autre observateur qui tente d'expliquer ainsi la forte diminution des *Munia* constatée après le dernier cyclone et le maintien des effectifs des *Estrilda*.

Acridotheres tristis (Linné).

Commun partout, de la mer à la montagne, sauf dans la forêt épaisse. On ne le voit pas non plus dans les rues et dans les marchés des villes comme on l'y voit aux Indes.

Aussi commun dans la Plaine des Cafres (altitude plus de 1.000 m.) que sur le littoral où j'en ai vu un venir prendre sur une plage de galets des algues sèches pour son nid.

Il est intelligemment familier, sachant se tenir à distance du promeneur. Etait au début de sa période de reproduction. Il n'était vu que par couples. J'ai trouvé des œufs à tous les stades de l'incubation.

Les seules pontes dont je suis sûr qu'elles étaient complètes étaient deux pontes de 4 et deux pontes de 5. Nichent dans toutes sortes de cavités, trous de murailles, trous de rochers, trous d'arbres, à l'aisselle des feuilles de cocotiers, etc. Un nid, à l'aisselle d'une feuille de cocotier, à 2 mètres du sol, avait une coupe de 110 mm. de diamètre. Il était composé d'un assez gros amas de matériaux végétaux (surtout tiges souples) et de quelques morceaux de papier (dont un de ces papiers transparents qui entourent les paquets de 20 cigarettes américaines « Camel », apporté entier) ; il y avait, en outre, 50 feuilles apportées fraîches. Le chant et les cris de cet oiseau sont bien les mêmes que dans les divers pays où j'ai eu l'occasion de les entendre : Indochine, Indes, Madagascar.

Appelé : « Martin ».

J'ai vu à Saint-Paul, près de la mer un sujet dont toute la queue était blanche à l'exception de la paire médiane. Mes guides m'ont dit que ces oiseaux partiellement albinos n'étaient pas rares. Ceux qui sont entièrement blancs sont plus rares ; les Créoles les appellent : « Rois Martins » ; il en existe un, empaillé, au Muséum.

Ploceus spilonotus (Vigors).

Commun partout, sauf en forêt ; on voit de nombreuses colonies au niveau de la mer (dans les filaos de l'Etang salé, par exemple) et j'en ai vu plusieurs dans la plaine des Cafres, au point le plus élevé où je sois monté (alt. 1.300 m.).

Ses colonies sont très haut perchées dans les cocotiers, les palmiers, les grands filaos, les grands bambous. Celles que j'ai vues étaient de quelques dizaines de nids. Est considéré comme extrêmement nuisible ; des primes sont données pour la destruction des oiseaux et des œufs. On lui reproche surtout de faire mourir arbres et plantes en déchirant les feuilles pour faire son nid (1). J'ai vu de nombreux cocotiers et palmiers morts ainsi ; de nombreux pieds de maïs attaqués meurent aussi.

Mieux encore que par les nids qui pendent, le cocotier abritant une colonie se signale de loin par les

(1) Comme les rameaux sont dépouillés aussi lorsqu'une colonie est établie sur un arbre à petites feuilles qui ne peuvent pas servir de matériaux à l'oiseau pour son nid, on peut penser que cette destruction du feuillage aux abords des nids est systématique.

tiges entièrement nues auxquelles sont fixés les nids ; et les arbres voisins sont très attaqués. L'oiseau s'acharne sur une feuille et arrache lamelle après lamelle jusqu'à ce que tout ait disparu ; il passe alors à la feuille voisine.

Les nids aux parois entièrement faites de lamelles toujours fraîchement arrachées à des feuilles vertes, sont solidement liés à des tiges nues tombantes ; à l'intérieur, il y a une coupe feutrée de coton duveteux de graminées, d'inflorescences de cannes, de plumes. (Voir schéma ci-contre pour dimensions et mode d'attache). Deux nids pesaient, l'un 115 gr., l'autre 140 grammes.

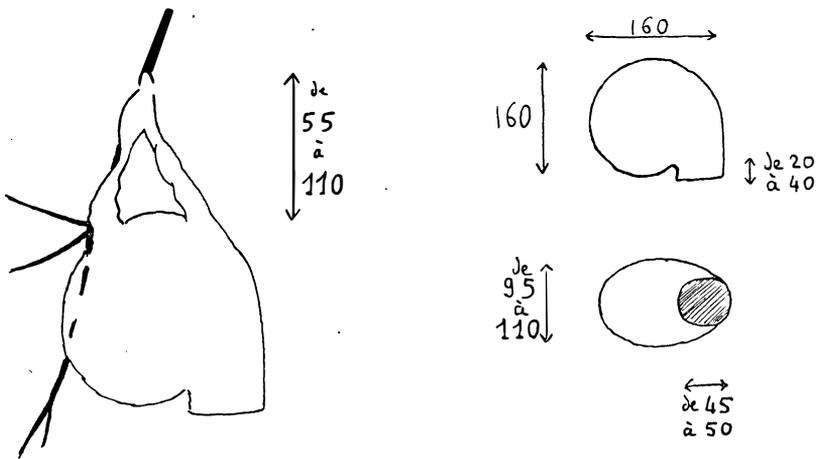
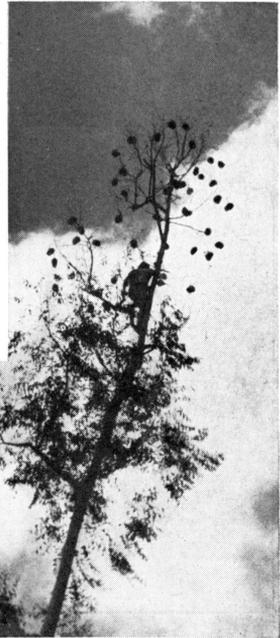


Fig. 1. — Nids de *Ploceus spilonotus*, à gauche mode d'attache, à droite dimensions.

Le naturaliste venant de Madagascar est tenté de comparer ces nids à ceux du *Foudia sakalava*. Ils en sont forts différents, par leur tunnel d'entrée court (long chez *F. sakalava*) par leur contexture et surtout par leur mode d'attache aux rameaux qui dénote un mode de construction tout à fait différent.

Il y avait des œufs à tous les stades d'incubation et des jeunes. Je n'ai pas observé de jeunes hors du nid. Les pontes complètes sont généralement de 3, assez souvent de 2 œufs.

Appelé « oiseau-Bellier », du nom d'une famille Créole, des volières de laquelle se seraient échappés les premiers oiseaux de cette espèce à la Réunion, vers 1900.



2

Le Charles, photo. imp.

Photos Ph. Milon

1. — Une ravine de la Réunion

2. — Petite colonie de *Ploceus spilonotus*.

Foudia madagascariensis (Linné).

Assez commun. Il y avait des mâles bien rouges et d'autres en train de prendre leur plumage de noces. Je n'ai observé qu'un nid ; il était à 0 m. 90 du sol dans un arbuste épineux dans une plantation de vanille sous filaos, le 12 décembre. L'oiseau couveur (une femelle) s'est envolé devant moi. J'ai collecté les œufs chauds ; or ceux-ci se sont trouvés secs au vidage, comme des œufs clairs couvés depuis longtemps.

Emplacement et nid tout à fait analogues à ceux du *Foudia madagascariensis* à Madagascar. Chants, cris et habitudes m'ont semblé en tous points semblables à la Réunion et à Madagascar. Comme à Madagascar, on doit parfois rencontrer des individus présentant une pigmentation anormale jaune, au lieu du rouge, car mes guides m'ont déclaré d'eux-mêmes qu'il existait des « cardinaux jaunes » beaucoup plus rares que les rouges.

Appelé : « Cardinal » ou « Mâle rouge ».

Il n'est accusé d'aucun méfait à la Réunion, et aucune des personnes que j'ai interrogées à ce sujet n'a eu connaissance d'accusations portées contre lui. Le rouge vif du plumage du mâle le fait remarquer et considérer avec sympathie.

Munia punctulata (Linné).

Assez rares. En diminution, dit-on. J'en ai observé quelques sujets près de Saint-Denis. Se tient dans les endroits secs et plutôt à basse altitude. Observé un nid, le 10 décembre, à 150 mètres d'altitude, vers Saint-Benoît. Il contenait 2 œufs frais, ponte sans doute incomplète. Le nid, très différent des nombreux nids d'*Estrilda astrild* que j'ai pu observer, était placé à 1 mètre de hauteur dans un arbre épais et touffu, à la base d'une très grosse branche contre le tronc. C'était une boule grossière de 12 cm. × 12 cm. avec entrée latérale surmontée de longs brins qui dépassaient. Il était entièrement composé, à l'intérieur, de tiges entières de graminées avec leur extrémité duveteuse (elles avaient jusqu'à 250 mm. de long) et, à l'extérieur, d'un enroulement de longues et souples feuilles sèches dont beaucoup sont larges de près de 10 mm. et longues de 300 mm. ; on se demande comment un si petit oiseau peut porter de tels matériaux !

Appelé : « Coutil ».

Le garde forestier qui m'accompagnait cherche à expliquer la raréfaction du « Coutil » par la destruc-

tion que les rats font des nids de ces oiseaux, placés plus bas que ceux du florissant *Estrilda*, et généralement en position très stable, contre le tronc, dans des endroits plus cachés, plus sombres alors que le nid des *Estrilda* est placé en site plus clair, plus dégagé, d'accès plus difficile aux rongeurs. S'accommodent mal des cyclones.

Amandava amandava (Linné).

Bien que je n'aie pas observé cet oiseau, je le mentionne ici car sa présence actuelle à la Réunion est certaine. Les personnes interrogées sont unanimes sur ce point et aucune confusion n'est possible. Cet oiseau est devenu assez rare mais existe encore. Tout comme le précédent, on peut l'observer à toute altitude.

Un chasseur aux gluaux du village du Tampon m'a dit qu'il ne prenait pas plus d'un ou deux « Petits Coqs » pour cent « Becs roses » et que ces « petits coqs » étaient parfois mêlés aux bandes de becs-roses et quelquefois venaient aux gluaux par petits groupes séparés de 4 ou 5.

Appelé « Petit coq » à cause de ses allures vives, de son attitude fière, faisant croire à un tempérament plus batailleur que celui du placide « Bec rose », disent les uns, à cause de ses mouchetures blanches sur fond rouge qui lui font un beau plumage, disent les autres.

Estrilda astrild (Linné).

Très commun, à toute altitude ; en petits partis unis pouvant atteindre 40 individus. J'en ai souvent vu, à terre, dépouiller de leurs graines les graminées sauvages. J'ai étudié une vingtaine de nids, où les pontes suivantes, seules, semblaient complètes : 4 pontes de 5 œufs, 2 pontes de 4 œufs et une ponte de 3 œufs. (les autres nids contenaient des œufs frais en nombre inférieur à 4).

Mes guides m'ont dit avoir trouvé parfois beaucoup plus d'œufs dans un nid, jusqu'à 15 ; mais 5 est le nombre habituel. On peut penser que plusieurs femelles pondent parfois dans le même nid.

Description des nids : Les nids, toujours placés en position très stable, le plus souvent entre 2 et 4 mètres de hauteur à la base d'une grosse branche horizontale, contre le tronc, ou dans un fouillis de branchettes de bambous, souvent en site assez clair, ont la forme d'une gourde couchée sur le côté ; ils ont une entrée latérale et présentent presque toujours à leur partie supérieure une sorte de niche, emplacement pratiqué dans les matériaux

de l'extérieur du nid, et où le mâle passe la nuit, dit-on. Cette niche fait face, tantôt vers l'avant, du même côté que l'entrée du nid principal, tantôt vers l'arrière. Il paraît que le mâle aménage cette niche dès que la femelle commence à couvrir.

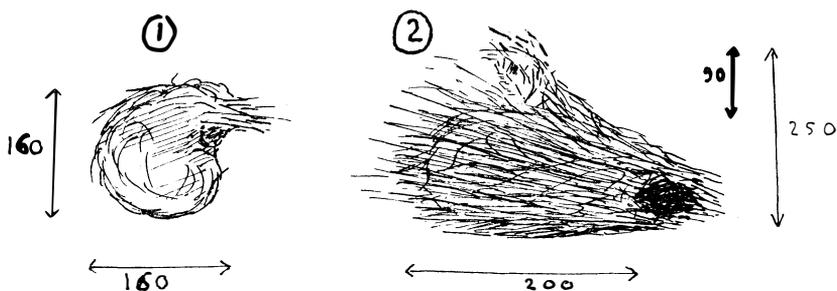


Fig. 2. — Nids de (1) *Munia punctulata* (2), *Estrilda astrild*, dans ce dernier, remarquer au-dessus la « niche du mâle ».

Les nids sont faits de tiges de graminées dont l'extrémité duveteuse est à l'intérieur et les extrémités basales dures à l'extérieur ; cela donne vraiment à certains nids, l'aspect d'un porc-épic. La plupart ont l'entrée prolongée par ces extrémités qui forment une sorte de goulot comme à l'extrémité d'une nasse. Il y a souvent quelques plumes à l'intérieur du nid, et aussi dans la niche du mâle.

Dimensions d'un nid avec niche supérieure peu importante pour le mâle : hauteur, 250 mm. dont 90 mm. pour la niche du mâle ; profondeur : 200 mm.

Dimensions d'un nid avec niche supérieure importante pour le mâle : hauteur : 270 mm. dont 110 pour la niche du mâle ; profondeur : 180 mm.

Appelé : « Bec-rose ».

Ce petit *Ploceidae*, comme les deux précédents, n'est pas considéré comme nuisible à l'agriculture et les habitants le regardent avec sympathie.

Passer domesticus (Linné).

Très commun à toute altitude dans les lieux habités par l'homme. M'ont semblé nettement plus pâles, plus gris que les moineaux de France. Plusieurs oiseaux observés à la caserne de la compagnie d'Infanterie Coloniale, avaient des plumes blanches, notamment des retrices. Un oiseau vu à la Pointe des galets était d'un isabelle pâle d'un seul ton, sans aucune marque.

Habitudes et cris semblables à ceux des Moineaux de France. J'ai vu des adultes ayant des jeunes au nid entrer dans la salle intérieure d'un restaurant et y prendre des miettes de pain sur une table. Emplacement et composition du nid comme en France. La plupart des nids en étaient à la période d'incubation.

Je n'ai pu recueillir qu'une ponte complète, elle était de 4 œufs.

Appelé : Moineau.

Serinus mozambicus (Muller).

Commun ; moins dans les hauts que dans les bas. J'ai observé deux nids au-dessus de Saint-Benoît (alt. 100 mètres), à un kilomètre l'un de l'autre. L'un placé à 1 m. 80 du sol sur un cocotier sauvage en lisière claire d'une plantation de vanilliers sous filaos contenant trois petits âgés d'un jour, que la femelle couvait assidûment ; il était placé dans une petite fourche horizontale et n'avait pas la base soutenue ; il semblait très léger.

L'autre, placé à 1 m. 50 du sol sur un petit arbre dans un endroit clair, également placé dans une fourche horizontale et à base non soutenue, contenait trois œufs faiblement incubés. La couche du nid était faite de tiges fines de graminées et de quelques crins. L'extérieur était fait de tiges plus grossières, quoique souples ; quelques rares brins de mousse ; beaucoup de fils blancs de soie animale fixent les nids aux branches. Dimensions : 47 × 48 ; profondeur de la coupe : 27 ; poids du nid : 4 grammes. On a l'impression d'un nid bien fait, soigné, mais assez sommaire et léger.

Noté le chant du mâle, assez sommaire et stéréotypé : « *Ty tili tsili-tii* ».

Appelé *serin*. On le tient assez souvent en cage.

Serinus canicollis (Swainson).

Observé à partir de 5 ou 600 mètres. Très commun à la plaine des Cafres. Existerait aussi dans les bas, où je ne l'ai pas observé, toutefois. Cet oiseau est facile à différencier de la précédente espèce *in natura*.

Je n'ai trouvé qu'un nid, le 12 décembre, à la plaine des Cafres ; il contenait 4 œufs couvés trois jours. Ce nid était placé à 2 mètres de hauteur dans une fourche sur le fond de laquelle reposait sa base. C'était un nid très confortable, chaud, bien fait. Sa coupe était faite d'un feutrage végétal roux très fin et bien modelé. L'extérieur

était fait de radicelles, tigelles très bien unies, enroulées les unes aux autres. La base était entièrement de mousse. Dimensions : Coupe : 47 × 48 ; profondeur de la coupe : 30 ; extérieur : 80 × 85 ; poids du nid : 9 grammes.

En somme, ce nid était moins sommaire, plus épais, plus lourd que ceux du *Serinus mozambicus*. Il était tout vert de mousse alors que celui de l'autre espèce en avait très peu. Il n'avait pas de soie animale, alors que celui de l'autre espèce en avait beaucoup. A noter enfin la différence dans le mode de fixation à l'arbre.

Appelé « Moutardier », à cause des graines de moutarde sauvage dont il est friand. C'est l'oiseau de cage le plus prisé dans l'île.

Les Créoles qui prennent ces oiseaux disent que les plantes qui les attirent le plus sont les choux de Chine qu'on a laissé monter à graine (1).

*

**

Nous noterons enfin que plusieurs chasseurs nous ont signalé l'existence dans les hauts d'un « Coq de bruyère » ou « Poule de bruyère », qu'on chasse au fusil ou qu'on prend au collet. La description qu'il nous en ont faite, notamment celle du plumage du mâle, surtout de la queue, et celle du chant (un « cocorico », comme le coq de basse-cour, mais beaucoup plus bas et enroué) nous font penser qu'il peut s'agir d'un *Gallus* redevenu sauvage.

Aucun chasseur ne se souvient d'avoir vu ou même entendu parler d'un canard sauvage quelconque à la Réunion.

(1) Meinertzhagen (*Ibis*, 1912, p. 89) rapporte qu'à la suite du cyclone de 1892, cet oiseau a complètement disparu de l'île Maurice où il était fort commun dans les lieux cultivés.

CHAPITRE II

NOTES SUCCINCTES SUR LES COLLECTIONS DU MUSEUM DE SAINT-DENIS

Dans le jardin colonial de Saint-Denis, la capitale de l'île, s'élève le beau, mais vétuste bâtiment du Muséum.

Quelques pièces, au rez-de-chaussée, abritent la bibliothèque et diverses collections d'histoire naturelle ; le premier étage est occupé par la collection d'oiseaux.

Toutes ces collections, malgré les soins qui leur sont prodigués par le conservateur et le gardien actuels, sont en mauvais état d'entretien, comme on peut s'y attendre de collections fragiles logées dans un bâtiment dont plusieurs cyclones ont ébranlé les murs et arraché les toitures. Le dernier cyclone de janvier 1948, en particulier, a inondé les salles, et la plupart des oiseaux ont été abondamment mouillés.

Visite de la Bibliothèque. — Une rapide visite de la bibliothèque m'a montré des livres rares, malheureusement souvent en très mauvais état, rongés par les insectes et tachés d'humidité. J'ai remarqué les « Oiseaux de la Chine » de DAVID et OUSTALET avec toutes les planches encore en bon état et, dans un coffret de métal qui ne les a pas protégées de l'humidité, les précieuses planches de MARTINET pour l'histoire naturelle de BUFFON, en mauvais état.

Visite de la collection d'oiseaux. — Des oiseaux du monde entier, les plus intéressants sont, de beaucoup, ceux qui ont été obtenus par LANTZ au cours de ses expéditions à Madagascar. La plupart des autres ont été reçus de musées, en échange.

Des oiseaux de la Réunion, ne sont intéressants que ceux dont l'origine est certaine.

Beaucoup d'étiquettes ont disparu ou sont devenues illisibles. Pas de catalogue, mais seulement une liste éta-

blie *a posteriori*. Tous les oiseaux sont montés. Il n'existe, au Muséum, que quelques oiseaux en peau, la plupart préparés à une date assez récente, et tous en mauvais état.

L'ensemble de la collection aurait besoin d'une révision complète (catalogue-étiquettes) et de soins de conservation éclairés.

Je donne ci-dessous quelques remarques sur les oiseaux observés au cours de trois visites trop rapides :

A) Oiseaux de Madagascar.

La période brillante du Muséum fut certainement celle pendant laquelle le naturaliste LANTZ était conservateur : pièces très bien montées et bien étiquetées. La plupart des oiseaux de Madagascar ont été ramenés par lui. A noter les deux *Cuculus audeberti* déjà signalés par LAVAUDEN (Complément aux oiseaux de MILNE-EDWARDS et GRANDIDIER, Paris, 1936, page 188) ; l'un d'eux, du fait du dernier cyclone, est en fort piteux état ; des pièces aussi rares devraient être spécialement protégées.

A noter aussi : deux *Anas bernieri* en bon état, étiquetés : voyage LANTZ, 1867 ; un poussin de Flamant (dont je n'ai pu déterminer l'espèce) et qui est étiqueté : Madagascar ;

des petits grèbes qui semblent bien indiquer que *Podiceps ruficollis* n'était pas autrefois, à Madagascar, moins commun qu'actuellement ; il y a, en effet, à côté d'un *Podiceps pelzelii* étiqueté :

Podiceps pelzelii Hartl.

voyage LANTZ 1868 - Madagascar.

deux *Podiceps ruficollis* étiquetés, l'un et l'autre :

Grèbe de rivière. *Podiceps minor* Gm. Madagascar.

Don du Docteur Auguste VINSON.

Il est curieux que l'existence, à Madagascar, du *Podiceps ruficollis*, qui y est au moins aussi commun que *Podiceps pelzelii* ait pu être mise en doute tout dernièrement encore.

C'est également LANTZ qui rapporta la plupart des belles pièces qui dotent le muséum d'une série représentative des oiseaux de mer nicheurs de l'Océan Indien occidental.

B) Oiseaux de la Réunion.

Une salle est consacrée aux oiseaux de la Réunion, mais de nombreuses confusions, des changements de

place ont été faits et il ne faudrait pas se baser sur la présence d'un oiseau dans cette salle pour considérer cet oiseau comme capturé à la Réunion.

Les étiquettes, le plus souvent confirmées par la liste plus haut citée, et, parfois, des particularités de préparation qui m'étaient signalées par le gardien, me donnaient de meilleurs éléments d'appréciation. Les oiseaux notés au cours de ma trop rapide inspection sont indiqués ci-dessous. Seuls sont notés les oiseaux que je n'ai pas observés dans l'île, sur le terrain, ou ceux dont il était désirable que la détermination *in natura* fut confirmée par la présence de spécimens au musée.

Puffinus pacificus chlororhynchus Lesson.

3 adultes de la phase sombre et 1 jeune de la phase sombre.

Puffinus herminieri Lesson.

2 adultes et un jeune.

Pterodroma sp. ?

Je n'ai pas trouvé au Musée de St-Denis de *Pterodroma macroptera aterrima* Bonaparte. Par contre il existe trois exemplaires qui m'ont semblé être d'une autre espèce de *Pterodroma* qu'il ne m'a pas été possible de déterminer sur place ; ces oiseaux ont toute la face inférieure blanche, à l'exception de quelques sous-caudales extérieures qui sont brunes.

Les dimensions de l'un d'eux sont :

Aile : 278 ; queue : 114 ; bec : 28 ; tarse : 32 mm.

Daption capense (Linné).

2 adultes (il existe dans les vitrines, d'autres *Daption capense* ne provenant pas de la Réunion ; il n'est question ici que de ceux dont la capture à la Réunion est certaine).

Oceanites oceanicus (Kuhl).

2 adultes.

Macronectes giganteus (Gmelin).

au moins deux de provenance certaine de la Réunion ; peut-être trois.

Phaeton rubricauda Boddaert.

2 adultes.

Plegadis falcinellus (Linné).

un immature étiqueté : *Falcinellus ignerus*. Saint-Paul, 1889.

Porphyrio madagascariensis (Latham).

Parmi les 4 poules sultanes malgaches montées ou en peau qui figurent en collection et qui, toutes, semblent avoir été préparées à la Réunion, trois, au moins, viennent de volières : deux en portent l'indication sur leur étiquette ; une autre porte les marques de la captivité sur son plumage.

Peut-on penser que la quatrième a été capturée à la Réunion à l'état sauvage ? Au 19^{me} siècle, nombreuses étaient les volières entretenues à la Réunion et des poules sultanes venant de Madagascar devaient y figurer souvent ; quelques-unes ont pu s'échapper ou être lâchées (1).

A notre avis, cet oiseau ne doit pas, jusqu'à plus ample informé, figurer sur la liste des oiseaux de la Réunion. Il a pu y être introduit, mais ne s'est pas maintenu. (Et J. BERLIOZ ne le fait pas non plus figurer dans sa liste).

Fregata ariel Sharpe.

2 mâles, 3 femelles, 3 immatures.

Bubulcus ibis (Linné).

3 adultes.

Sterna bergii Lichtenstein.

1 adulte.

Sterna dougalli Montagu.

1 adulte en plumage de non reproduction.

Sterna fuscata Linné.

1 immature.

Sterna anaethetus Scopoli.

1 adulte.

Anous stolidus

4 adultes.

Anous tenuirostris (Temminck).

3 adultes.

Chlidonias hybrida (Pallas).

1 adulte.

(1) Talève. — « La Poule sultane de Madagascar se trouve quelquefois sur le bord de l'étang de St-Paul » (Coquerel 1864). — Talève est le nom malgache de cette poule sultane.

Numenius arquata (Linné).

2 adultes.

Numenius phaeopus (Linné).

1 adulte.

Tringa nebularia (Grumer).

1 adulte.

Erolia testacea (Pallas).

1 adulte.

Glareola ocularis Verreaux.

1 immature (sans lieu ni date).

Le plumage intact de cet oiseau ne permet pas de penser qu'il ait été tenu en captivité. Les particularités de montage de l'oiseau confirment qu'il a été préparé à la Réunion. A noter que MILNE EDWARDS et GRANDIDIER (Histoire physique, naturelle et politique de Madagascar - oiseaux - texte p. 646) rapportent : « On a tué une Glaréole de Geoffroy à l'île Maurice ». Le Col. Meinertzhagen (On the birds of Mauritius - Ibis - 1912 - p. 82) ne cite pas cet oiseau.

Francolinus pondicerianus (Gmelin).

1 femelle ou 1 immature.

Excalfatoria chinensis (Linné).

2 sujets.

Cuculus poliocephalus rochii Hartlaub.

1 adulte et 1 immature.

Eurystomus glaucurus (Muller).

Six adultes, dont deux seulement sont étiquetés avec date :

l'un : Saint-Denis, Novembre 1922.

l'autre : Saint-Leu, Octobre 1922.

Coquus newtoni (Pollen).

Je n'ai trouvé qu'une femelle adulte de cet intéressant oiseau ; elle n'est pas en très bon état.

Il y a lieu de signaler enfin un exemplaire du *Fregilupus varius* en assez mauvais état. La rareté des débris de cette espèce éteinte, commanderait des mesures spéciales de conservation pour ce spécimen placé dans une vitrine qui a souffert du dernier cyclone.

Tous ces livres et toutes ces collections menacent ruine. Il est urgent de les sauver et j'ai signalé à Monsieur le Vice-recteur, au conservateur et au gardien les

pièces précieuses qu'il y aurait lieu de protéger dès maintenant en les plaçant dans des boîtes spéciales.

On voit des *Cuculus audeberti* ou des *Fregilupus varius* exposés au soleil et à l'humidité alors que des moineaux et des martins albinos sont bien protégés dans une boîte en verre !

Il faudrait, le plus tôt possible, réparer le bâtiment lui-même pour qu'aux premières pluies, il ne pleuve pas à l'intérieur.

L'affectation au muséum d'un conservateur compétent et d'un préparateur est très désirable. Actuellement les collections s'abîment rapidement et aucune pièce nouvelle n'entre plus ; on ne peut même pas préparer les oiseaux qui sont parfois apportés au muséum et parmi lesquels il peut y avoir des sujets intéressants. Tout ceci est sans doute une question de crédits.

L'état de stagnation, il faut même dire de décadence, de ce beau muséum de Saint-Denis et de ses collections fait peine à voir ; cette décadence s'observe, hélas ! en bien d'autres établissements, en bien d'autres domaines, dans cette île charmante, où le présent n'est pas digne d'un grand passé.

CHAPITRE III

INVENTAIRE DES OISEAUX DE LA REUNION

A l'aide des deux chapitres précédents qui rapportent, le premier nos observations « *in natura* », le second, nos constatations au Musée de St-Denis, et compte tenu des records indubitables fournis par la littérature, nous allons tenter de faire l'inventaire de l'avifaune réunionnaise.

Les oiseaux seront groupés en deux listes :

Liste A : Sédentaires (nichant régulièrement sur l'île).

Liste B : Visiteurs. Ce terme assez vague convient :

1° — Aux oiseaux terrestres migrateurs ou erratiques qui atteignent plus ou moins normalement l'île au cours de leurs voyages.

2° — Aux oiseaux de mer dont l'Océan Indien est le domaine immense, qui ne nichent pas sur l'île à notre époque, mais qu'on peut y voir parfois, surtout par gros temps, comme sur tous les rivages que baigne cet océan. Il serait donc légitime de considérer tous les oiseaux de l'Océan Indien occidental comme faisant partie de la faune de la Réunion, car on ne peut pas séparer cette petite île de ses rivages. Toutefois, on a fait figurer seulement dans la liste ci-après les oiseaux de mer pour lesquels il existe des records certains ; ces records sont peu nombreux ; un observateur résidant à la Réunion ajouterait bien des noms à cette liste des visiteurs marins.

La liste des visiteurs a été divisée en trois sous-listes : (a) visiteurs paléarctiques ; (b) visiteurs africains, malgaches ou mauriciens ; (c) oiseaux de mer.

Il est évident que le critère d'actualité joue pour la liste des sédentaires plus que pour la liste des visiteurs : pour figurer sur la première, une espèce doit se repro-

duire sur l'île à l'heure actuelle ; pour inscription sur la liste B, il suffit d'un record authentique de visite ou de capture, même ancien.

Cet inventaire étant à base d'observations sur le terrain (au moins pour la liste A), la nomenclature bino-minale a été adoptée ; cependant, pour certaines espèces pour lesquelles il ne pouvait y avoir aucun doute, la sous-espèce a été indiquée.

Liste A. (Oiseaux nichant régulièrement sur l'île)

Cette liste donne, pour chaque oiseau, d'abord le nom scientifique, puis (f. c.) le ou les noms français créoles et, (f. m.) le ou les noms français métropolitains s'il y en a, enfin le statut de l'espèce en Décembre 1948.

Les espèces dont on peut penser qu'elles ont été introduites par l'homme à la Réunion sont signalées par une astérisque.

1. — *Puffinus pacificus* (Gmelin). - f. c. Fouquet ; f. m. Puffin à queue en coin ; Commun.
2. — *Puffinus l'herminieri*, Lesson (1) - f. c. Fouquet ; f. m. Petit Puffin ; Semble un peu moins commun que le précédent.
3. — *Phaëton lepturus*, Daudin - f. c. Paille-en-queue ; f. m. Paille-en-queue à bec jaune ; Commun.
4. — *Gallinula chloropus pyrrhorhoa*, Newton - f. c. et f. m. Poule d'eau. Assez commun localement.
5. — *Turnix nigricollis* (Gmelin) - f. c. Caille de pays ; f. m. Hémipode à cou noir. Commun. *
6. — *Francolinus pintadeanus* (Scopoli) - f. c. Caille de Chine, Perdrix pintadée ; f. m. Francolin de Chine. Assez commun. *
7. — *Francolinus pondicerianus* (Gmelin) - f. c. Caille de l'Inde, Perdrix rouge ; f. m. Francolin gris. Commun. *
8. — *Margaroperdrix madagascariensis* (Scopoli) - f. c. Caille malgache ; f. m. Perdrix de Madagascar. Rare. *
9. — *Coturnix coturnix africana* Temminck et Schlegel - f. c. Caille rousse, Brèdes-Patates ; f. m. Caille des blés. Commune. *

(1) Certains auteurs font de *l'herminieri* une sous-espèce de *Puffinus assimilis*.

10. — *Excalfactoria chinensis* (Linné) - f. c. Caille de Maurice ; f. m. Caille peinte de Chine. Assez commune *
11. — *Streptopelia picturata* (Temminck) - f. c. Ramier, Tourterelle malgache ; f. m. Tourterelle peinte. Commune.
12. — *Geopelia striata* (Linné) - f. c. Tourterelle de pays ; f. m. Tourterelle striée. Commune. *
13. — *Agapornis cana* (Gmelin) - f. c. Perruche verte ; f. m. Perruche à tête grise. Assez commune localement. *
14. — *Circus aeruginosus maillardi* (Verreaux) - f. c. Papangue ; f. m. Busard harpaye. Assez commun.
15. — *Collocalia francica* (Gmelin) - f. c. Hirondelle ; f. m. Salangane des Mascareignes. Très commune.
16. — *Phedina borbonica* (Gmelin) - f. c. Hirondelle ; f. m. Hirondelle des Mascareignes. Commune.
17. — *Tchitrea bourbonnensis* (Müller) - f. c. Tsakouat, Oiseau de la Vierge ; f. m. Gobe-mouche de paradis. Assez commun.
18. — *Saxicola borbonensis*, Sclater - f. c. Tèk-Tèk ; f. m. Tarier pâtre, Traquet pâtre. Commun.
19. — *Microscelis madagascariensis borbonica* (Gmelin) - f. c. Merle, Merle noir ; f. m. Bulbul de la Réunion. Assez rare.
20. — *Coquus newtoni* (Pollen) - f. c. Tituit, Cri-Cri, Merle blanc. Très rare.
21. — *Malacirops borbonicus* (Gmelin) - f. c. Oiseau blanc. Très commun.
22. — *Zosterops curvirostris haesitatus* (Hartlaub) - f. c. Oiseau vert. Assez commun.
23. — *Acridotheres tristis* (Linné) - f. c. Martin ; f. m. Martin triste. Commun. *
24. — *Ploceus spilonotus* Vigors - f. c. Oiseau Bellier ; f. m. Tisserin. Commun. *
25. — *Foudia madagascariensis* (Linné) - f. c. Cardinal, Mâle rouge ; f. m. Foude. Assez commun. * ?
26. — *Munia punctulata* (Linné) - f. c. Coutil ; f. m. Damier. Assez rare. *
27. — *Amandava amandava* (Linné) - f. c. Petit coq ; f. m. Bengali rouge. Assez rare. *
28. — *Estrilda astrild* (Linné) - f. c. Bec rose ; f. m. Bec de corail. Très commun. *

29. — *Passer domesticus* (Linné) - f. c. Moineau ; f. m. Moineau domestique. Très commun. *
30. — *Serinus canicollis* (Swainson) - f. c. Moutardier ; f. m. Serin du Cap. Assez commun. *
31. — *Serinus mozambicus* (Müller) - f. c. Serin ; f. m. Serin du Mozambique. Commun. *

Note 1.

Faute de précisions suffisantes, nous n'admettrons pas encore le « Coq de Bruyère » (sans doute *Gallus*) signalé par plusieurs chasseurs. (Voir chap. I).

Note 2.

Le petit héron, *Butorides striatus rutenbergi* (Hartlaub) f. m. Blongios vert, était vraisemblablement résident et nicheur à la Réunion il n'y a pas très longtemps. Cet oiseau est encore commun à Madagascar et existe toujours à Maurice. Visitant récemment l'île Maurice (Décembre 1950) nous l'avons observé assez communément sur la côte Est.

D'après les chasseurs et observateurs que nous avons pu interroger, il semble qu'il ait disparu de la Réunion ; jusqu'à plus ample informé, nous ne le faisons pas figurer dans nos listes, pas plus que l'Aigrette dimorphe certainement disparue, elle, de l'île depuis quelque quatre-vingts ans. Aucune capture ou observation ne prouve que des oiseaux de ces deux espèces venant de Madagascar ou de Maurice aient visité parfois la Réunion depuis leur extinction sur cette île.

Liste B - Visiteurs

(a) Visiteurs paléarctiques.

De ces visiteurs paléarctiques, il semble qu'aucun n'ait de nom universellement connu dans l'île. Le nom de « maringouin » m'a été cité pour plusieurs de ces oiseaux par quelques personnes. Le guide qui m'accompagnait quand j'ai observé un Pluvier de Leschenault l'a appelé « ptit oiseau de mer » (prononcé : « piti zozo la mè »).

32. — *Numenius arquata* (L.) - f. m. Courlis.
33. — *Numenius phaeopus* (L.) - f. m. Corlieu. Les chasseurs créoles des bas connaissent ces oiseaux et distinguent les deux espèces (Les Corlieux se voient plus souvent que les Courlis).
34. — *Tringa nebularia* (Gunner) - f. m. Chevalier aboyeur.
35. — *Actitis hypoleucos* (L.) - f. m. Chevalier guignette. Régulier visiteur pendant l'été austral.
36. — *Charadrius leschenaulti*, Lesson - f. m. Pluvier de Leschenault. Visiteur pendant l'été austral.

37. — *Erolia testacea*, Pallas - f. m. Bécasseau cocorli. Visiteur pendant l'été austral.
38. — *Crocethia alba* (Pallas) - f. m. Bécasseau sanderling ; *vide* Berlioz (l. c. ; p. 35).
39. — *Arenaria interpres* (Linné) - f. m. Tournepietre ; *vide* Meinertzhagen (*Ibis*, 1912, p. 100) et Berlioz. (l. c., p. 33).

b) *Visiteurs africains, malgaches ou mauriciens*

De ces visiteurs, seul *Eurystomus* a un nom connu de tous à la Réunion : « Rolle ».

40. — *Glareola ocularis* Verreaux - f. m. Glaréole malgache.
41. — *Plegadis falcinellus* (L) - f. m. Ibis falcinelle.
42. — *Bubulcus ibis* (L) - f. m. Héron garde-bœufs.
43. — *Phœniconaias minor* (Geoffroy) - f. m. Petit Flammant. Coquerel (1864 - p. 22) dit « Ce beau Flammant... a été tué plusieurs fois sur les bords de l'étang de St-Paul ». Je suis A. Grandidier en attribuant à cette espèce les relations de Coquerel, Pollen, Hartlaub.
44. — *Falco eleonora*e, Gené - f. m. Faucon d'Eléonore : Grandidier (1879 - p. 37) dit : « Un individu appartenant, d'après Mr. Edmond Newton, à cette espèce a été pris à La Réunion. »
45. — *Falco punctatus*, Temminck - f. m. Cresserelle de Maurice. Meinertzhagen (*Ibis*, 1912, p. 85) dit : « Has wandered to the island of Bourbon, where it has been shot ».
46. — *Eurystomus glaucurus* Müller - f. c. Rolle ; f. m. Rollier malgache. Se reproduit vraisemblablement parfois sur l'île.
47. — *Cuculus poliocephalus rochii* Hartlaub - f. m. Petit coucou - Se reproduit vraisemblablement parfois sur l'île.

c) *Oiseaux de mer*

Ces oiseaux n'ont pas de nom généralement employé dans l'île. Cependant les pétrels sombres de taille moyenne seront appelés *Fouquets*, les Sternes, *Goélettes* et les Noddis, *Maquois*.

Beaucoup de ces visiteurs de la liste (c) devaient se reproduire régulièrement dans l'île quand elle n'était pas habitée par l'homme.

48. — *Diomedea cauta*, Gould - Mr. Gillard, directeur du service vétérinaire de La Réunion, m'a montré un oiseau de cette espèce qu'il avait mis en peau. Cet oiseau avait été capturé en mer au début de Septembre 1948 à 2km. du village de St-Gilles-les-Bains (Commune de St-Paul).
49. — *Diomedea chlororhyncha* (Gm) Hartlaub (1877) signale au Muséum de St-Denis un exemplaire tué sur l'île Bourbon pendant un ouragan.
50. — *Macronectes giganteus* (Gm.) - f. m. Pétrel géant.
51. — *Procellaria œquinoctialis* - Hartlaub (1877, p. 304) signale au Muséum de St-Denis un exemplaire de cette espèce tué sur l'île Bourbon.
52. — *Oceanites oceanicus* (Kuhl) - f. m. Pétrel de Wilson.
53. — *Daption capense* (Linné) - f. m. Pétrel damier.
54. — *Pachyptila vittata* (Gm.) - Hartlaub (1877) signale au Muséum de St-Denis un exemplaire de cette espèce capturé sur l'île Bourbon pendant une tempête.
55. — *Pterodroma macroptera aterrima* Bp. - Pas de record récent. Statut incertain ; les deux spécimens du Muséum de Paris sont étiquetés : La Réunion.
56. — *Pterodroma* sp. ? (voir plus haut, page).
57. — *Sterna dougallii* Montagu - f. m. Sterne de Dougall.
58. — *Sterna bergii*, Licht. f. m. Sterne huppée.
59. — *Sterna fuscata*. L. f. m. Sterne fuligineuse.
60. — *Sterna anaethetus*, Scop.
61. — *Anous stolidus* (L.) - f. m. Noddi niais.
62. — *Anou tenuirostris* (Tem.) f. m. Noddi à bec grêle.
63. — *Gygis alba* (Sparman) f. m. Sterne blanche (*vide* Meinertzhagen, *Ibis*, 1912, p. 104).
64. — *Phaëton rubricauda*, Boddaert, f. m. Paille-en-queue à queue rouge.
65. — *Fregata ariel*.

Comparaison de nos listes et de celle donnée dans l'ouvrage de Mr. Berlioz.

Le total des listes A et B donne 65 espèces. Ce chiffre est supérieur à celui de la liste donnée par J. Berlioz en conclusion de son ouvrage (l. c. p. 71), qui est de 57 espèces.

Les différences, dues surtout aux observations sur le terrain et aux recherches au Musée de St-Denis, sont les suivantes :

I — *Oiseaux supprimés* : sept, soit : *Sula dactylatra*, *Sula sula*, *Phœnicopterus ruber*, *Sterna albifrons*, oiseaux qui peuvent visiter l'île, très vraisemblablement, mais pour lesquels un bon record est désirable.

Anas melleri, oiseau qui fut introduit mais ne s'est pas maintenu.

Egretta dimorpha, oiseau éteint sur l'île dans la seconde moitié du siècle dernier, aucune capture récente de cet oiseau ne permet d'affirmer que des oiseaux de stock malgache viennent parfois visiter La Réunion.

Butorides striatus ; même cas que la précédente espèce ; voir Note 1, après la liste A.

II — *Oiseaux ajoutés* : quinze (1), soit :

Liste A. — *Francolinus pondicerianus*, *Excalfatoria chinensis*, *Agapornis cana*.

Liste B. — *Diomedea cauta*, *Diomedea chlororhyncha*, *Macronectes giganteus*, *Procellaria œquinotialis*, *Oceanites oceanicus*, *Daption capense*, *Pachyptila vittata*, *Pterodroma* sp., *Sterna dougalli*, *Sterna bergii*, *Plegadis falcinellus*, *Glareola ocularis*.

Ces additions résultent d'observations sur le terrain (3), de captures récentes (1), d'études de spécimens au Musée de Saint-Denis (8), ou de records retrouvés dans la littérature. Souhaitons que, grâce aux habitants de l'île ou à ses visiteurs, la liste ne cesse de s'allonger dans les années à venir.

Répartition par habitat des oiseaux actuellement sédentaires sur l'île

1) *La mer*. Les seuls oiseaux de mer résidant actuellement dans l'île sont des Pétrels (deux espèces connues) et le Paille-en-queue à bec jaune.

La raison probable de cette pénurie d'espèces sur cette île qui pourrait porter tant de colonies d'oiseaux de mer est la persécution par l'homme. Les espèces sur-

(1) Bien qu'il ne les ait pas fait figurer dans sa liste finale, J. Berlioz, dans le cours de son ouvrage, signale plusieurs de ces espèces comme étant d'occurrence probable à la Réunion.

vivantes nichent dans des trous peu accessibles, et les habitudes nocturnes des Pétrels les protègent aussi contre l'homme.

2) *Les grèves.* Aucun coureur de grèves ne niche sur l'île. Le bord du flot n'est visité que pendant l'hiver boréal, et rarement, par quelques petits Charadriiformes.

3) *L'air.* Une Salangane, commune, niche dans les grottes ; une Hirondelle, assez commune, niche, le plus souvent, dans les mêmes grottes que la Salangane, et aussi dans des ruines.

L'homme ne semble pas avoir sensiblement réduit le nombre de ces petits oiseaux insectivores qui prennent leur nourriture sur l'aile — et pourtant, au siècle dernier, on signalait l'habileté de certains « chasseurs » qui tuaient ces oiseaux à coups de fouet, à l'entrée des grottes...

4) *L'eau douce.* Dans les rares mares ou étangs, la poule d'eau est assez commune.

5) *La forêt.* C'est le milieu primitif qui ne cesse de se réduire sous l'action de l'homme.

On y trouve cinq espèces assez résistantes et capables de s'adapter à des milieux secondaires : jardins, bosquets... Ce sont : le Traquet, *Saxicola torquata* ; l'Oiseau blanc, *Malacirops borbonicus* ; l'Oiseau vert, *Zosterops curvirostris* ; la Papangue, *Circus æruginosus* ; la Tourterelle *Streptopelia picturata*.

Deux espèces moins prospères, mais assez adaptables aussi et qu'un peu de protection suffirait à sauver : le Bulbul, *Microscelis madagascariensis* ; le Gobe-mouche de paradis ; *Tchitrea bourbonnensis*.

Une espèce en voie de disparition et qui ne semble plus pouvoir être sauvée : le Merle blanc : *Coquus newtoni*.

Ces huit espèces sont autochtones.

6) *La brousse secondaire, les friches.*

C'est le domaine, surtout, des « perdrix » et des « cailles » introduites par l'homme : l'Hémipode, *Turnix nigricollis* ; le Francolin gris, *Francolinus pondicerianus* ; la Caille, *Coturnix coturnix* ; le Francolin de Chine, *Francolinus pintadeanus* ; la Caille peinte de Chine, *Excalfactoria chinensis* ; la Perdrix de Madagascar, *Margaroperdrix madagascariensis* ; la Tourterelle striée, *Geopelia striata*.

7) *Les cultures, les abords des habitations des hommes.*

C'est là que prospère la troupe des petits Fringilles importés dont les espèces nettement dominantes sont : l'Oiseau-Bellier, *Ploceus spilonotus* ; le Bec rose, *Estrilda astrild*.

Un peu moins communs sont : le Serin, *Serinus mozambicus* (plutôt dans les bas) ; le Moutardier, *Serinus canicollis* (plutôt dans les hauts) ; le Foude, *Foudia madagascariensis*.

Beaucoup moins communs sont : le Damier, *Munia punctulata* ; le Bengali rouge, *Amandava amandava* ; la Perruche verte, *Agapornis cana*.

Très communs, surtout le premier, dans les villes et villages sont le Moineau, *Passer domesticus* et le Martin, *Acridotheres tristis*.

Ces dix espèces ont toutes été introduites par l'homme.

Répartition des espèces par biotopes

Milieu	Nombre d'espèces résidant actuellement dans l'île :	
	Autochtones	Introduites
Mer	3	
Eaux douces	1	
Air	2	
Forêt	8	
Brousse secondaire		7
Cultures		10
Total	14	17 (58 %)

CHAPITRE IV

NOTES SUR LA FAUNE ANCIENNE DE L'ILE

Nous conseillons de se reporter à l'ouvrage de J. Berlioz pour une étude de cette faune ancienne ; bien que celle-ci soit en dehors du cadre du présent travail, nous citerons cependant quelques noms d'oiseaux éteints sur lesquels nous avons quelques observations ou interprétations personnelles à rapporter. Nous reprendrons d'abord la description de Du Bois qui est le voyageur qui nous a laissé la meilleure relation ancienne de l'avifaune de la Réunion, dans son ouvrage paru à Paris en 1674 (voir J. Berlioz, l. c. pages 6 à 14).

Notes sur quelques oiseaux cités par Du Bois

« *Canards de rivière* ». — Il n'existe plus, et depuis déjà longtemps, de canards sauvages à la Réunion. Coquerel (1864, p. 27) disait déjà : « Je ne connais pas une seule espèce de canard à l'état sauvage et cependant ces oiseaux étaient autrefois très répandus à Bourbon ». Si *Anas melleri* semble avoir été introduit, il ne s'est pas maintenu. Je ne pense pas que les biotopes de l'île lui aient jamais convenu : ce n'est ni un canard de rivière, ni un canard marin et il lui faut de vastes marais. Si les canards de rivière de Du Bois, « plus petits que ceux d'Europe » étaient à rechercher dans la faune malgache, je crois qu'on devrait plutôt penser à des Sarcelles hottentotes, *Anas punctata* ou à des Canards à bec rouge, *Anas erythrorhyncha*. Mais il peut s'agir d'une espèce éteinte.

« *Butors* ». Du Bois dit : « Butors, ont grands gosiers, gros comme gros chappons mais fort gras et bons ; ils ont le plumage gris, taché de blanc à chaque plume, le col et bec comme un Héron et les pieds verts, faits comme pieds de poulets d'Inde ; cela vit de poissons. » La citation de Du Bois « fort gras et bons » confirme l'hypothèse d'après laquelle ces Butors auraient été d'une es-

pèce voisine des Bihoreaux ou (pourquoi pas ?) des Bihoreaux eux-mêmes. A Madagascar, les indigènes qui dénichent les grandes colonies d'échassiers marquent une nette prédilection pour les Bihoreaux parmi toutes les autres espèces. J'ai eu l'occasion de manger de ces oiseaux moi-même et je les ai trouvés mangeables. Je pense que la description de Du Bois est celle d'un jeune Bihoreau déniché juste avant qu'il puisse voler. Ce sont ces captures de poussins dans les colonies qui ont dû amener très rapidement la disparition de l'espèce à La Réunion.

J'avais été frappé par le fait que plusieurs lieux de l'île portaient cette appellation de « Butor » : le Butor de Saint-Denis, le Butor de Saint-Benoît, etc. Après étude, il semble bien que cette appellation n'ait rien à voir avec l'ornithologie. Un butor serait, en vieux patois créole, un lieu de rebut, la banlieue sordide d'une ville...

« *Aigrettes blanches et grises* ». Citation de Du Bois : « il y a aussi des aigrettes blanches et grises ». Il s'agit bien évidemment d'*Egretta dimorpha*. La toponymie peut ici nous aider. Un cap sableux à 10 kilomètres au sud de St-Paul s'appelle la pointe des aigrettes ; j'y suis allé et ce lieu (avant construction de la ligne de chemin de fer qui le traverse maintenant, bien entendu) devait bien convenir à un dortoir, à un lieu de repos à marée haute pour ces aigrettes très attachées à la mer. Les aigrettes qui ont valu ce nom à ce cap ne pouvaient être que celles que les Britanniques appellent si justement « *the Reef Heron* ». L'hypothèse de Coque-rel (1864) d'après laquelle ce lieu devrait son nom au fait qu'il est le point de l'île le plus proche de Madagascar et que, par conséquent, les aigrettes venant de la grande île s'y posaient tout d'abord, me paraît beaucoup moins vraisemblable.

Ce bel oiseau n'a pas dû disparaître de l'île avant le milieu du siècle dernier puisqu'Hartlaub (*Die Vögel Madagascars...* 1877, p. 300) signale qu'un bel adulte de la phase sombre, capturé à Bourbon, figurait dans la collection des frères Newton sous le nom d'*Ardea gularis*. Vinson, en 1868, considérait qu'il en existait encore de la phase sombre (qu'il appelait *Ardea calceolata*).

C'est, sans doute, la récolte par l'homme des poussins au nid qui a amené la disparition des aigrettes, comme celle des « butors », comme elle aurait amené la disparition de tous les échassiers nichant en colonies.

Si l'on réintroduisait quelques couples d'aigrettes

dimorphes et si on protégeait leur colonie, les rivages de l'île s'animent vite à nouveau de la beauté de leur vol et de l'éclat de leur plumage.

« *Oiseaux bleus* ». Citation de Du Bois : « Oiseaux bleus, gros comme les solitaires, ont le plumage tout bleu, le bec et les pieds rouges, faits comme pieds de poule ; ils ne volent point, mais ils courent tellement vite qu'un chien peut à peine les attraper à la course, ils sont très bons. »

Contrairement à J. Berlioz, je ne pense pas qu'il puisse s'agir de *Porphyrio madagascariensis*. Cette poule sultane échappe à un chien en se faufilant et en grim pant dans la végétation des marais. S'il arrivait qu'elle se laissât poursuivre par un chien en terrain nu, elle volerait. En outre, la taille indiquée (comme les Solitaires — c'est-à-dire comme une grosse oie) est bien supérieure à celle de la Poule sultane. Enfin, Du Bois précise : « ils sont très bons ». On a tendance à ne pas s'arrêter à de telles indications ; elles ne sont cependant pas sans valeur car nos ancêtres goûtaient à la chair des oiseaux de toutes sortes, surtout en pays nouveau, et l'appréciation qu'ils en donnent peut fournir des renseignements.

On peut noter que, quelques lignes plus haut, Du Bois se garde de dire que les « poules d'eau » (foules ?) sont bonnes à manger ; or les poules sultanes ne sont pas meilleures...

Je ne pense pas que l'« oiseau bleu » ait été *Porphyrio madagascariensis* ; c'était peut-être un Rallidé, mais d'une espèce disparue.

« *Ramiers et tourterelles* ». Citation de Du Bois : « comme on en voit en Europe et aussi bons ». A noter que *Streptopelia picturata* est encore appelée le plus souvent « ramier » à la Réunion.

« *Petites perdrix* ». Citation de Du Bois : « petites perdrix, grises, grosses comme cailles, on les prend à la course. »

L'identification est bien délicate. La Réunion ne devait guère convenir, dans son état primitif, à *Turnix nigricollis*. Je pencherai plutôt pour une espèce disparue peu après l'arrivée des hommes et des rats, tout comme le Solitaire et l'Oiseau bleu, précisément parce qu'on pouvait les prendre à la course. Il me semble qu'on doit considérer les *Turnix nigricollis* comme une espèce importée à la Réunion ; Berlioz (*loc. cit.*, p. 9) dit excellemment : « la prospérité actuelle dont elle fait preuve n'est

que bien rarement le fait des types autochtones de la faune bourbonnienne, surtout parmi les espèces humicoles. »

« *Bécasses* ». Citation de Du Bois : « Bécasses, faites comme en Europe ». *Capella macrodactyla* pourrait bien avoir disparu de la Réunion par action de l'homme ; ces oiseaux sont, en effet, facilement capturés à Madagascar au lacet, par les indigènes. Comme les biotopes leur convenant devaient être peu nombreux à la Réunion, l'espèce n'a pas pu opposer longue résistance.

« *Merles et grives* ». Si les merles étaient très probablement *Microscelis borbonica*, l'espèce des grives a sans doute disparu. Ces *Microscelis* sont toujours appelés « Merles » à la Réunion — comme le sont à Madagascar, par les colons français, les *Microscelis madagascariensis*.

« *Perroquets gris* ». Comme J. Berlioz, j'estime que les arguments en faveur de l'identification de ces oiseaux à *Coracopsis vasa* de Madagascar sont bien faibles. A noter que *Coracopsis* aurait été très probablement baptisé Perroquet noir et non Perroquet gris. C'est ainsi que les indigènes de Madagascar et les premiers voyageurs européens ont toujours appelé les *Coracopsis* et que chacun les appelle quand il les aperçoit pour la première fois dans la nature.

NOTES SUR DES ELEMENTS DE LA FAUNE ANCIENNE NON CITES PAR DU BOIS.

Cormoran (?). Un petit lac, près de St-Paul, s'appelle le bassin du Cormoran. Des cormorans, sans doute *Phalacrocorax africanus* comme à Madagascar, peuvent avoir figuré dans la faune ancienne de la Réunion. Les quelques colonies où ils nichaient — sans doute en commun avec les Ardeidés, ont dû être détruites très vite par les colons et leurs esclaves.

Oiseaux de mer. Il me semble que pour donner un tableau complet de la faune ancienne de l'île, il faut parler des oiseaux de mer qui devaient peupler ses rivages avant l'arrivée de l'homme.

La relation de Du Bois n'y fait pas allusion, il est vrai ; c'est sans doute qu'il lui paraissait superflu de parler d'oiseaux de mer qu'il connaissait bien pour les

avoir vu en d'autres îles et sur l'océan ; au contraire, les oiseaux terrestres le surprenaient. D'ailleurs, Du Bois ne parle ni des Pétrels ni des Paille-en-queue qui se trouvaient sûrement dans l'île, à cette époque, en nombre au moins aussi grand que maintenant. Il ne faut donc pas s'attendre à trouver trace, sans ses écrits, des frégates, fous et sternes qui devaient peupler l'île quand elle était aussi peu fréquentée par l'homme que l'est actuellement l'île Europa, de l'autre côté de Madagascar.

Peu de temps avant mon voyage à la Réunion, j'avais justement visité celle île déserte d'Europa ; et quand notre navire approchait doucement du quai de la Pointe des galets, devant le grouillement des débardeurs et l'animation du port, je pensais au tourbillon silencieux des frégates qui étaient venues nous reconnaître quand nous approchions d'Europa, au vol des fous dont plusieurs s'étaient posés sur les mâts du navire, au nuage vivant des sternes qui dominait l'île... Et je pensais que nous aurions eu le même accueil avien, dans ce magnifique décor de montagnes, si seulement nous étions venus 450 ans plus tôt.

Nous pensons que les premiers oiseaux de la faune ancienne qui aient disparu à la suite de l'arrivée de l'homme sont les oiseaux de mer (au moins *Fregata*, *Sula* et *Sterna*), dont les colonies nicheuses devaient être très importantes.

*NOTES SUR LES ESPECES
INTRODUITES PAR L'HOMME
ET QUI NE SE SONT PAS MAINTENUES*

Canards. Au moins trois canards de la faune malgache semblent avoir été l'objet de tentatives d'acclimatation à la Réunion. *Dendrocygna viduata*, *Anas melleri* et *Anas erythroryncha*. Aucune ne s'est maintenue.

Poule sultane. *Porphyrio madagascariensis*, importée de Madagascar, semble avoir vécu quelque temps en liberté dans l'île. Elle ne s'est pas maintenue.

Pigeon biset (*Columba livia*). Hartlaub (1877, p. 267) dit qu'ils « nichent dans les falaises inaccessibles de l'île Bourbon et sont très sauvages. Domesticqués dans les rues de St-Denis ». De son côté, Coquerel (1864, p. 19)

indique : « Le pigeon biset est devenu abondant à la Réunion. Il niche dans les rochers ». Actuellement, si l'on observe parfois des pigeons sans maîtres, plus ou moins récemment affranchis de leur pigeonnier, on ne m'a pas signalé de véritable colonie sauvage ancienne. Il est cependant possible qu'il en existe.

Perroquets noirs (*Coracopsis nigra* et, peut-être, *Coracopsis vaza* ?). Des perroquets noirs de la petite espèce ont vraisemblablement été introduits de Madagascar par les premiers colons. Ils semblent d'abord avoir prospéré, et Bory de St-Vincent en parle deux fois dans ses « Voyages dans les quatre principales isles des mers d'Afrique » (1804) : « Nous nous étions arrêtés un instant... lorsque j'entendis quelques sifflements aigus que notre guide me dit être ceux d'une espèce de Perroquet noir ; nous nous mîmes à la recherche de cet oiseau et nous en tuâmes deux. Le Perroquet noir (*Psittacus niger* Gmel.) vit solitaire dans les bois les plus élevés... » et, « plus loin, c'est encore des perroquets noirs qu'il s'agit : quelques perroquets solitaires, dont j'entendis des sifflements aigus, mais dont je ne pus tuer un seul, peuplent la circonférence du volcan ». Ces perroquets noirs ont disparu de l'île vers le milieu du XIX^m siècle : « Autrefois très commun dans l'île ; très rare aujourd'hui. » (Coquerel, 1864) ; « ...ne se rencontrent plus aujourd'hui sur Bourbon. » (Hartlaub, 1877).

Padda oryzivore. Déjà du temps d'Hartlaub cet oiseau introduit était devenu rare à la Réunion : « Introduit des Indes à Bourbon et à Maurice, mais sur la première de ces îles où il est appelé Calfat, il est devenu rare. Pollen a vu ces oiseaux nicher dans les façades des maisons de la ville de St-Denis, en bonne entente avec notre Moineau domestique. » (Hartlaub, 1877, p. 404).

Depuis la disparition des Paddas à l'état libre dans l'île, de nombreux lâchers d'oiseaux de cette espèce ont été faits, sans résultats semble-t-il (et c'est heureux !). Un habitant m'a dit : « j'en ai beaucoup lâché entre 1935 et 1945, mais ils n'arrivent pas à s'établir. »

Autres espèces. De nombreuses autres espèces ont fait l'objet de tentatives d'acclimatation à la Réunion. On peut citer, d'après les périodiques de l'époque : Faisans argentés, Colins de Californie, Bengalis bleus, Cardinaux du Sénégal, Cous coupés, Perruches ondulées, Bengalis à joues oranges... et bien d'autres encore que des notes comme celle-ci laissent supposer :

« M. Brunet, notre délégué à Tamatave, dans une lettre adressée au Secrétaire général de la Société, exprime son vif désir d'être utile à son pays natal en adressant à la Société coloniale d'acclimatation des oiseaux insectivores de Madagascar. Il annonce un premier envoi pour le mois d'avril. » (*Bulletin de la Société d'Acclimatation de l'île de la Réunion*, tome I, n° 2, Avril 1863).

Aucune de ces espèces ne s'est maintenue.

CHAPITRE V

LA PROTECTION DES OISEAUX ET L'ACCLIMATATION EVENTUELLE DE CERTAINES ESPECES DANS L'ILE

a) *Sauvegarde des espèces existantes.* — L'homme a déjà fait disparaître, directement ou indirectement, la plupart des espèces d'oiseaux qui peuplaient l'île avant son arrivée.

Si les quelques espèces de la faune autochtone qui survivent ont montré qu'elles pouvaient, jusqu'à un certain point, résister à la destruction par l'homme, on n'en doit pas conclure qu'elles puissent se maintenir indéfiniment dans cette île, où la population humaine, très dense, n'applique pas les règles de protection de la nature les plus élémentaires.

Au moment des nids, non seulement les enfants, mais bien des grandes personnes, dénichent indistinctement tous les petits.

En tout temps, les moyens de capture les plus variés sont employés. Tout d'abord la plupart des enfants (et certains hommes) ont toujours dans leur poche une de ces frondes dont les caoutchoucs ont été pris dans une vieille chambre à air ; cela s'appelle une « *flèche* » et, avec des cailloux comme projectiles, on tue n'importe quoi. En dehors de la « *flèche* » qui est surtout une arme d'enfant, ce qui ne l'empêche pas d'être dangereuse, les « *lacs* » (on prononce *lâ*), c'est-à-dire les lacets, sont très utilisés pour une chasse « *systématique* ». Les cailles, les perdrix, les tourterelles, sont aussi attrapées « *à la gobe* » (c'est une sorte d'assommoir tenu par un quatre de chiffre, le plus souvent). Mais la plus meurtrière des chasses est faite « *à la colle* », c'est-à-dire à la glu — et avec des appelants ; des braconniers, connus comme tels, y trouvent le plus clair de leur revenu et, comme ils chassent le plus souvent dans la forêt, leurs

victimes semblent être surtout des *Microscelis*, des *Zosterops*, des *Malaceroops*.

Dans bien des restaurants de l'île, on vous offre, au menu ou à la carte, des « *petits oiseaux* » ! J'ai vu avec horreur et stupéfaction plumer des *Zosterops* « pour la table » !

Les premières mesures à prendre seraient donc d'ordre éducatif et répressif. Il semble que la législation française sur la protection des oiseaux doive être appliquée intégralement. Pas de tolérances pour les braconniers ! Dans ce domaine, comme en France, l'action de protection aurait tout l'appui des chasseurs, les vrais, ceux qui ne considèrent pas des *Microscelis* ou des *Zosterops* comme du gibier !

Le gibier-plume de l'île comprend essentiellement six espèces de « cailles » ou « perdrix » ; l'acclimatation d'un canard et d'une bécassine amènerait quelque variété (voir plus loin).

On devrait demander aux chasseurs de ne pas tirer les oiseaux de mer, en particulier les Paille-en-queue dont les évolutions et l'éclatant plumage animent trop rarement, maintenant, les côtes et les ravines.

b) *Acclimatation d'espèces intéressantes*. — Sur 28 espèces d'oiseaux terrestres nichant à l'heure actuelle à La Réunion, on peut admettre que 16 ont été acclimatées par l'homme, soit 57 %. Si, au lieu du nombre d'espèces, on considère le nombre d'individus, la proportion des acclimatés est beaucoup plus forte encore : je pense qu'elle dépasse 75 %.

Les espèces acclimatées ne sont pas, en général, bien intéressantes ; certaines sont nuisibles. Toutes ces acclimatations sont dues parfois au hasard, parfois à l'initiative d'un habitant. Il semble qu'à l'avenir le soin d'introduire de nouvelles espèces, action dont les incidences peuvent être diverses et importantes, doive être réservé à l'administration qui s'entourera de conseils éclairés.

Cette question d'acclimatation de nouvelles espèces est à l'ordre du jour, et plusieurs habitants m'ont fait part de leurs désirs à ce sujet : je sais aussi qu'une société de chasse s'apprête à introduire des perdrix (s p ?) d'Afrique du Nord.

Il me semble qu'il faut, dans ce domaine, agir avec beaucoup de prudence et se laisser guider par certaines règles.

La première règle à observer dans le choix des

espèces est d'éviter celles qui, directement ou indirectement, peuvent se rendre économiquement nuisibles (règle particulièrement importante en cette île pauvre en richesses agricoles et surpeuplée) ou concurrencer des espèces autochtones existantes.

La seconde est de chercher à introduire des espèces qui présentent un intérêt économique (gibier par exemple) ou un intérêt esthétique ou scientifique, aspect chant, etc...).

Il faut enfin que ces espèces puissent trouver dans l'île un milieu qui leur convienne (nourriture, conditions de reproduction, etc.).

La réintroduction d'espèces de la faune ancienne aujourd'hui disparues, serait particulièrement désirable, si ces espèces remplissent les conditions énoncées ci-dessus.

Une revue systématique de toutes les familles d'oiseaux m'amène à en proposer quatre existant toutes à Madagascar, où pourraient être pris les sujets à lâcher.

Deux d'entre elles faisaient probablement partie de la faune autochtone de La Réunion et ont été détruites par l'homme ; une troisième devait y être représentée par une espèce assez voisine, maintenant disparue. Ce sont : l'Aigrette dimorphe, *Egretta dimorpha* ; la Bécassine de Madagascar, *Capella macrodactyla* ; la Sarcelle hottentote, *Anas punctata*, et la Huppe, *Upupa epops marginata*.

1°) L'Aigrette dimorphe. La beauté du vol et des attitudes de ces Aigrettes mettrait un point d'animation dans les nobles paysages de l'île. Elles prendraient leur nourriture surtout au bord du flot et la Pointe des Aigrettes pourrait à nouveau mériter son nom.

Dans les terres, elles contribueraient, peut-être, à réduire le nombre de ces crapauds récemment introduits et qui pullulent maintenant ; beaucoup d'habitants de l'île se plaignent de l'envahissement de ces batraciens, venus de la région indo-malaise, je crois, et qui font un grand vacarme autour des moindres mares et flaques d'eau. Il n'est nullement certain, cependant, que les Aigrettes se mettraient à manger les crapauds.

Du point de vue scientifique, il serait intéressant, en partant par exemple d'un nombre d'oiseaux reproducteurs blancs connu, de voir comment évolue cette population d'une espèce dimorphe.

Ce ne serait que la réintroduction d'une espèce de la faune autochtone, car il ne paraît pas douteux que la

phrase de Du Bois, qui visita l'île entre 1669 et 1679, « il y a aussi des Aigrettes blanches et grises », s'applique à cette espèce. Il paraît très probable que l'Aigrette prospérera vite à nouveau à La Réunion, où elle devra être protégée en tout temps et ses lieux de ponte devront être surveillés.

2°) La Bécassine de Madagascar. Cette espèce qui a pu faire partie de la faune ancienne de La Réunion est actuellement prospère à Madagascar. Sans donner lieu à un tir aussi sportif que la Bécassine de France, son vol est assez vif et c'est un bon gibier. Se plairait-elle à La Réunion ? C'est beaucoup plus douteux que pour l'espèce précédente. L'acclimatation peut être tentée.

3°) La Sarcelle hottentote. De nombreuses tentatives d'acclimatation de canards divers semblent avoir été faites à La Réunion. Aucune espèce ne s'est maintenue jusqu'à nos jours. Et c'est encore le premier désir des chasseurs de l'île que de voir acclimater une espèce de canard.

Un canard malgache, qui ne semble pas être un de ceux dont l'acclimatation a été tentée, *Anas punctata* Burchell, la Sarcelle hottentote, pourrait se plaire dans les quelques rares biotopes que l'île peut offrir aux canards : petits marais et cours d'eau vifs. L'essai pourrait en être tenté.

4°) La Huppe. Je pense que cette espèce qui s'accommode d'habitats fort divers (je l'ai vu nicher sous des climats très secs et sous des climats humides) prospérera à La Réunion. Je ne crois pas qu'elle puisse y faire de mal, ni entrer en concurrence avec une espèce autochtone ; peut-être disputera-t-elle des emplacements de nids aux *Acridotheres* ? La beauté de son plumage serait sûrement appréciée par les habitants de l'île.

Il semble enfin très désirable d'amener de Madagascar un certain nombre de Perdrix malgaches (*Margaroperdrix*) et de les lâcher en plusieurs points de l'île. Ce ne serait pas une acclimatation nouvelle puisque l'espèce a déjà été acclimatée à La Réunion ; mais cet apport de sang nouveau semble nécessaire si l'on veut que cet excellent gibier prospère à nouveau.

LISTE DES OUVRAGES CITES DANS LE TEXTE

- BERLIOZ J. (1946). — *Oiseaux de la Réunion*. Faune de l'Empire Français, volume 4.
- COQUEREL Dr. (1864). — *Catalogue des oiseaux qui se rencontrent à la Réunion*. Bull. Soc. Acclim. Réunion, 1864.
- HARTLAUB C. J. G., LINDEMAN M. (1877). — *Die Vögel Madagascars und der benachbarten Inselgruppen*. Halle.
- MEINERTZHAGEN R. (1912). — *On the birds of Mauritius*. The Ibis, 1912, p. 82.
- MILNE EDWARDS A., GRANDIDIER A. (1879). — *Histoire physique, naturelle et politique de Madagascar. Oiseaux*. Paris.

LA VIE DE LA SOCIÉTÉ

LE BANQUET ANNUEL

Le Banquet annuel s'est tenu le 2 juin, comme l'année dernière dans le cadre fort agréable du Pavillon Dauphine, à l'entrée du Bois de Boulogne. Il a réuni plus de 140 convives sous la présidence de Maître Maurice Garçon, de l'Académie Française.

Dérogeant à sa tradition, c'est dès l'apéritif que le docteur Thibout, président de la Société, prit la parole en ces termes :

« Mesdames, Messieurs, Lorsque j'ai appris que Maître Maurice Garçon voulait bien accepter de venir présider notre déjeuner annuel, j'en ai été particulièrement heureux, mais en même temps j'ai éprouvé une petite appréhension. Il est d'usage, en effet, que le Président de la Société souhaite la bienvenue au Président de séance, et cela impliquait pour moi l'obligation de prendre la parole devant un maître du barreau, devant l'avocat éminent universellement connu et apprécié, devant l'auteur d'ouvrages pleins de verve et d'esprit, et je n'étais pas entièrement rassuré. J'avais beau me dire que je n'étais pas complètement étranger au Droit; que j'avais même passé des examens avec le père de Maître Maurice Garçon; qu'avant de me lancer dans la médecine et l'Histoire Naturelle, j'avais été inscrit au barreau de Paris; qu'au cours de ma longue carrière politique, j'avais été appelé à prendre la parole devant les auditoires les plus divers; cela ne me suffisait pas, et une pointe d'inquiétude persistait. J'ai alors pensé que le meilleur moyen de trouver un terrain favorable pour moi, sur lequel je ne serais pas trop désavantagé, c'était de parler d'Histoire Naturelle : là, je me sentirais plus solide.

Quelques vers de Lucrèce se présentèrent fort opportunément à mon esprit : « At liquidas avium voces imitarius ore... », vers dans lesquels le poète indique qu'avant de composer des morceaux de chant les hommes ont imité avec leur bouche les voix suaves et limpides des oiseaux. Ce fut pour moi une inspiration, un pont jeté, un trait d'union établi entre la nature et l'éloquence.

Avec les voix des oiseaux j'entendais les roucoulares du rossignol la nuit dans la forêt endormie; les sifflements modulés du merle; la mélodie de la fauvette; les notes aiguës du troglodyte; le refrain joyeux du pinson; les accents plus sauvages du coq de bruyères lançant son chant d'amour aux échos des ravins. Et ces voix se fondaient dans une harmonie plus vaste avec le grondement du torrent de la montagne, le murmure du ruisseau sur les cailloux, la plainte et le gémissement du vent dans les branches. En même temps, j'entendais la voix humaine qui se modelait sur ces diverses tonalités : tantôt rude et tantôt nuancée, tantôt énergique et tantôt délicate, tantôt tonnante et tantôt murmurante, tantôt sévère et grave et tantôt pleine de gaieté et d'allégresse. Et

tout cela formait un tout harmonieux qui, selon le mot du poète, caressait agréablement l'oreille.

Mais en même temps je pensais que la voix physique, quelque agréable qu'elle fut, ne pouvait constituer la véritable éloquence : celle-ci plonge des racines dans un terrain plus immatériel ; elle est l'expression de la pensée, elle émane de l'esprit et du cœur ; grâce à la raison, elle sait démontrer et prouver, persuader et convaincre ; grâce au sentiment, elle sait toucher et émouvoir ; grâce au sens moral, elle est capable d'élever l'homme vers un idéal supérieur et de l'améliorer ; en un mot, la véritable éloquence est le reflet de la personnalité humaine tout entière avec toute sa dignité, toute sa noblesse et toute sa grandeur.

C'est cette éloquence, mon cher Maître, avec son fond et avec sa forme, qui est la vôtre ; c'est elle qui a largement et légitimement contribué à vous amener sous la Coupole ; c'est elle qui fait de vous un grand avocat et un grand orateur.

Mais d'autre part, on ne saurait concevoir quelqu'un possédant toutes ces qualités qui serait insensible au charme, à la poésie, aux beautés de la Nature ; spontanément il les apprécie, il les admire, il s'en inspire, il les aime. C'est pourquoi j'estime que, sans usurpation, nous pouvons vous considérer comme l'un des nôtres.

Aussi sommes-nous très heureux de vous voir occuper aujourd'hui ce fauteuil qui l'a été avant vous par d'éminentes personnalités, parmi lesquelles votre prédécesseur le bâtonnier Henri-Robert. Aussi suis-je très honoré personnellement de pouvoir, au nom de tous nos collègues, vous adresser mes plus vifs remerciements et vous assurer de toute notre gratitude ».

Maître Maurice Garçon répondit en racontant fort spirituellement ses mésaventures de propriétaire provincial, néophyte de la protection de la nature. Plein d'ardeur, fidèle observateur des directives données dans nos Bulletins, il prescrit à son jardinier de ne plus détruire ni les Taupes, ni les Buses, ni les Campagnols, ni les Renards... Hélas les résultats ne sont guère encourageants et sa bonne volonté est bien mal récompensée... Transposant ces faits sur le plan humain, le grand avocat se demande ironiquement si la société ne devrait pas accorder aux criminels, qui peut-être jouent un rôle méconnu dans son équilibre, une indulgence de même ordre que celle que nous témoignons à l'égard des animaux nuisibles.

Au dessert le docteur Thibout présente les excuses de M. Ch. Brune, ministre des P. T. T. ainsi que de M. le professeur Ach. Urbain, directeur honoraire du Muséum, de M. Aubert de la Rüe, de M. Vidron, secrétaire général du conseil supérieur de la Chasse, tous trois en voyage loin de Paris, de M. Merveilleux du Vignaux, Directeur général des Eaux et Forêts qui est représenté par M. le Conservateur Jonglez de Ligne.

Il remercie le professeur Heim, directeur du Muséum d'avoir bien voulu assister au banquet et il le prie de transmettre aux professeurs du Muséum les remerciements de la Société pour le don du Cerf Rusa qui a constitué la pièce essentielle du banquet.

Le docteur Thibout remercie ensuite les organisateurs du banquet et les donateurs dont la générosité en permet la réalisation ainsi qu'en témoigne le menu joint au présent fascicule.

La réunion s'est terminée par le tirage de la tombola dont les principaux lots étaient constitués par les dessins de nos collègues Oberthur et Dandelot, par des jardins japonais et des cactées offerts par nos collègues Vilmorin et Thiébault, par des livres de MM. Oberthur et M. Roland offerts par M. Durel éditeur et par un rostre de poisson-scie de taille remarquable.

Ed. DECHAMBRE.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages signalés

ZOOLOGIE.

ALVAREZ J. — *Claves para la determinacion de especies en los Peces de las aguas continentales mexicanas*. Mexico, Secretaria de Marina, Direccion general de Pesca, 1950, 114 p., 16 fig. Le premier ouvrage de détermination des poissons d'eau douce du Mexique publié depuis les ouvrages de Meek (1904) et Regan (1906-1908).

BOTANIQUE.

TISSERANT P. C. — *Catalogue de la flore de l'Oubangui-Chari*. Brazzaville, 1950, Mémoires de l'Institut d'Etudes Centrafricaines, volume 2, 116 p.

Analyses

The third annual report of the Severn Wildfowl Trust, 1949-1950. Londres, Country Life Limited (1951), 130 pages, abondantes photographies et 4 planches coloriées. Prix : 10 shillings 6 pence.

Le troisième rapport annuel sur l'activité du *Severn wildfowl Trust*, animé par le grand artiste-ornithologiste Peter Scott, montre le développement remarquable de cette organisation. Notons avec joie la part accordée à la recherche biologique pure dans cette fondation, avec les enquêtes de H. J. Boyd (pp. 10-11) et de F. Mc Kinney (pp. 53-54). Soulignons aussi l'effort entrepris pour sauver de l'extinction le rare *Branta sandvicensis*, dont il resterait moins de 40 individus vivants dans le monde.

AUBERT DE LA RUE E. — *Terres françaises. Paysages, scènes et types de la France d'outre-mer*. Paris, Société Parisienne d'éditions (1950). Un album de 116 photographies.

Point n'est besoin de présenter aux membres de cette société et aux lecteurs de cette revue l'auteur de cet album. Dernier repré-

sentant de ces « voyageurs naturalistes » d'autrefois, M. Edgar Aubert de la Rüe a parcouru le monde en tous sens, du Labrador aux Iles Kerguelen, de l'Ecuador à la Côte des Somalies, des Nouvelles Hébrides au Mexique, en passant par Madagascar, le Gabon, la Côte d'Ivoire et mille autres lieux qui ont bercé bien des fois nos rêves d'enfant. Ses deux dernières missions, toujours en compagnie de Madame Aubert de la Rüe, l'ont conduit en Guyane, dont il a parcouru les bassins du Maroni et de l'Oyapok. Bien que géologue de profession, rien n'est resté étranger à son esprit de vrai naturaliste et nos collections nationales lui doivent d'innombrables documents géologiques, botaniques, entomologiques et ethnographiques.

Mais Monsieur Aubert de la Rüe n'est pas seulement tout cela, il est aussi un excellent photographe et la qualité des images qu'il rapporte de ses voyages aux quatre coins du globe est bien connue. C'est justement un recueil de 116 de ces photographies, principalement de paysages et de types humains, qui vient d'être publié pour la joie de nos yeux. La qualité de la reproduction n'est pas tout à fait digne de celle des clichés, mais cet album n'en constitue pas moins une magnifique introduction — plus parlante qu'un long discours — aux paysages et aux types humains de l'Union Française.

F. BOURLIÈRE.

BENNETT W. C., BIRD J. B. — *Andean culture history*. New-York, American Museum of Natural History, Handbook series, n° 15, 1949, 319 pages, 57 figures.

MÉTRAUX A. — *Les peaux-rouges de l'Amérique du Sud*. Paris, Bourrellet, 1950, La joie de Connaître, 125 pages, figures.

VAILLANT G. C. — *Les Aztèques du Mexique. Origines, ascension et écroulement de la nation aztèque*. Edition française par G. Stresser-Péan, Paris, Payot, Bibliothèque historique, 1951, 334 pages, 39 dessins, 17 tableaux et 43 photographies.

Le naturaliste voyageur ne peut pas rester insensible aux problèmes biologiques et humains posés par les dernières peuplades dites « primitives » qui habitent encore notre globe. Les civilisations indigènes de l'Amérique centrale et du sud sont sous cet angle particulièrement intéressantes et les recherches dont elles ont été l'objet au cours des dernières dizaines d'années ont beaucoup augmenté nos connaissances à leur sujet.

Les trois volumes groupés dans cette analyse ont tous comme caractéristique commune d'avoir été rédigés par des spécialistes qualifiés dans le but d'intéresser le public sérieux — celui qui est plus attiré par les faits solides que par les élucubrations romancées des pseudo-explorateurs.

Le « guide » de Bennett et Bird est consacré aux civilisations andines et à leur évolution, du troisième millénaire avant notre ère jusqu'à la conquête espagnole. Archéologie, histoire, civilisation matérielle et structure sociale sont envisagées pour chaque période. L'illustration est abondante et le texte est un modèle de concision. Ce petit livre, qui n'a son pareil en aucune langue, mériterait d'être traduit en français pour qu'il puisse toucher un plus large public.

Le petit volume de A. Métraux, bien que destiné au jeune débutant es-ethnographie, est certainement l'une des meilleures syn-

thèses qui soient des civilisations des Indiens de l'Amazonie, des Guyanes, du Gran Chaco et de la Terre de feu. L'expérience, probablement unique parmi les ethnologues du temps présent, que l'auteur possède des amérindiens fait souhaiter que ce livre ne soit qu'une introduction à un manuel plus complet, quoique plus synthétique et plus accessible que le grand *Handbook of South American Indians*.

La traduction des *Aztecs of Mexico* de G. C. Vaillant permettra au grand public de chez nous de goûter l'un des essais les plus brillants qui aient été écrits sur cette fabuleuse civilisation. Le soin que notre collègue G. Stresser-Péan a apporté à la préparation et à la mise à jour de ce volume ajoutent encore à son intérêt. L'ouvrage est bien présenté et assez libéralement illustré, ce qui facilitera beaucoup sa lecture par les non spécialistes. On souhaiterait qu'une synthèse semblable existât pour la civilisation maya, l'ouvrage de Morley (*The ancient maya*) étant de lecture trop ardue pour le non-initié.

F. BOURLIÈRE.

DE BEAUFORT L. F. — *Zoogeography of the land and inland waters*. London, Sidgwick and Jackson Ltd., 1951, VIII et 208 pages, Prix : 30 shillings.

Pour qui désire une première introduction à la zoogéographie des Vertébrés terrestres et d'eau douce, ce livre sera le bienvenu et complètera heureusement certains ouvrages français récents trop uniquement basés sur l'étude des Insectes.

En neuf chapitres M. de Beaufort brosse un tableau d'ensemble des caractéristiques et de l'histoire zoologique des grandes régions biogéographiques : Région holarctique, Région orientale, Région éthiopienne, Région malgache, Neogaea (Amérique du Sud), Notogaea (Région australienne + Nouvelle Zélande et Archipels du Pacifique) et enfin l'ensemble formé par Célèbes, les Moluques et les petites îles de la Sonde. Un chapitre spécial est consacré au peuplement des îles britanniques, en appendice de l'étude de la région holarctique.

Le lecteur déplorera la maigreur de l'illustration, 10 figures pour 200 pages, ce qui est vraiment trop peu. Une série de cartes de répartition de différents groupes particulièrement bien étudiés eut beaucoup augmenté l'intérêt de ce livre qui s'adresse avant tout à l'étudiant et au débutant. De même, la lecture de cet ouvrage fait souhaiter ardemment que l'on s'entende enfin sur la signification précise à donner au terme « biotope » — ici employé dans un sens extrêmement large.

F. BOURLIÈRE.

MACAN T. T., WORTHINGTON E. B. — *Life in lakes and rivers*. London, Collins, *The new naturalist*, volume 15, 1951, XVI et 272 pages, 45 photographies en couleurs, 68 photographies en noir, 20 cartes et schémas. Prix : 21 shillings.

Ce nouveau volume de la collection *The New Naturalist* est consacré à l'écologie des eaux douces de Grande-Bretagne et est le digne pendant de l'excellent ouvrage de C. M. Yonge (*The sea shore*), publié en 1949 dans la même série. Il comble une lacune de la littérature naturaliste anglaise qui, comme la nôtre, manquait jusqu'ici de tout manuel d'ensemble sur l'écologie des eaux douces,

dans le style des ouvrages de Thienemann et de Ruttner publiés avant la guerre en Allemagne.

Le texte est divisé en 15 chapitres et envisage successivement, les principes généraux de l'écologie des eaux douces, les conditions physico-chimiques de la vie dulcaquicole, les techniques modernes de la limnologie, les différents types de lacs et d'eaux courantes d'Angleterre et leurs caractéristiques, les divers habitats et les associations animales et végétales qui en sont caractéristiques et enfin quelques problèmes d'hydrobiologie appliquée (pisciculture, pollution et hygiène des eaux, etc.).

L'illustration est abondante et de qualité et rend ce volume aussi attrayant qu'instructif.

F. BOURLIÈRE.

POUGH R. H. — *Audubon water bird guide. Water, game and large land birds. Eastern and central north America from southern Texas to Central Greenland.* Garden City, 1951, XXVIII et 352 pages, 48 planches coloriées, cartes et figures. Prix : 3 dollars 50.

Notre collègue Richard Pough avait déjà publié en 1946 un premier volume (*Audubon bird guide*) consacré aux Passereaux et autres « petits » oiseaux de l'est de l'Amérique du Nord, y compris les Rapaces nocturnes, les pics et les coucous. Le présent guide complète son prédécesseur et ces deux livres forment ensemble le meilleur manuel moderne qui soit sur l'ornithologie de l'est du continent nord-américain.

Tout en étant rédigé sur le même plan que son aîné, l'*Audubon water bird guide* comporte quelques innovations dignes d'être soulignées ; la partie « biologique » du texte a été notablement augmentée et l'essentiel est dit sur les curieuses parades nuptiales de beaucoup d'espèces ; grâce à un ingénieux système d'abréviations, le maximum de renseignements est fourni sur chaque oiseau ; enfin, un remarquable index complète l'ouvrage et le lecteur français y trouve avec plaisir tous les noms vernaculaires canadiens-français des espèces représentées dans l'est du Canada.

L'illustration est excellente ; les aquarelles de Don Eckelberry sont des réussites et les nombreuses figures au trait dans le texte, dues à E. L. Poole, sont aussi bonnes que celles qui illustrent les *Birds of the west Indies* de Bond.

F. BOURLIÈRE.